

OFFRE EXCEPTIONNELLE - STOCK LIMITE

ORDINATEUR de BUREAU + IMPRIMANTE COULEUR OFIS

IT. Services. People. You trust!
01 600 00 00

185 500 FCFA

LA SEMAINE AFRICAINE

www.lasemaineafricaine.net



N° 3331 du Mardi 8 Octobre 2013 - 61^{ème} Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 350 F.CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Italie

Près de trois cents réfugiés noyés dans l'île de Lampedusa

Devant cette tragédie humaine, le pape François, vivement touché, a exprimé honte et douleur (P.10)

District d'Oyo (département de la Cuvette)

Hellot Matson Mampouya a inauguré l'école primaire d'Ondebé et lancé la rentrée scolaire



Le ministre Mampouya (de dos) décorant le vice-amiral Okemba, qui a construit l'école d'Ondebé. (P.7)

Alhaji Muhammad Muda, membre d'honneur de la communauté nigériane à Brazzaville

«Les Nigériens sont bien accueillis au Congo»

(P.3)

www.JobCongoBrazza.com
Publiez gratuitement vos offres d'emploi

RDC (République Démocratique du Congo)

Denis Sassou Nguesso invité à la clôture officielle des concertations nationales

(P.3)



Le président Sassou Nguesso et son homologue Joseph Kabila, au cours d'une visite à Brazzaville. (Ph. d'archives).

Accès aux logements sociaux

Enfin, une société nationale des habitations à loyer modéré!

La nouvelle société permettra aux Congolais d'accéder aux logements sociaux actuellement en construction, comme à Baongo (Photo), à Mpila, etc.

(Page 3)



Point de vue

Des anti-valeurs aux valeurs évangéliques: d'un monde sans morale à un monde juste, solidaire et humain

Par Georges Loemba-Ndendé. (P.15)

Vingt ans de l'orchestre Extra Musica

«Fidèles» et dissidents sur une même scène!

(P.17)

BUROTOP IRIS

Non seulement la meilleure qualité
mais en plus le moins cher au Congo !

Multiprise APC
parafoudre parasurtenseur
à **9.900** FCFA HT

Clé USB 8 Go
à **3.900** FCFA HT

Cartouche HP 122
à **7.500** FCFA HT

et bien d'autres produits
à des prix défiant toute concurrence !

www.burotop.com

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

*Prix HT, paiement au comptant ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 pièce par client.

BUROTOP IRIS

Ordinateur de bureau reconditionné HP

- + Ecran plat
- + Copieur multifonction RICOH SP1200s :
copie, impression et scan en 22 PPM

à seulement **179.000** FCFA HT

Offre valable jusqu'au 30 Octobre 2013

www.burotop.com

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

Prix HT, paiement au comptant, ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 pièce par client.



AVIS DE VACANCE DE POSTE

MTN Congo, société de téléphonie mobile au capital de 11 000 000 000 FCFA, recherche pour son siège social à Brazzaville, un candidat au poste et dans les conditions ci – après indiqués.

Intitulé du poste: Charging Operation Engineer Catégorie 9D collège des Agents de maîtrise.

Durée du contrat: Indéterminée.

Description du poste:

Sous l'autorité du Charging Systems Manager, le Charging Operation Engineer, assurera les principales missions suivantes:

- Définir le cadre d'intégration de nouveaux services et de nouveaux tarifs VAS;
- Vérifier le traitement effectif des plaintes dans les délais fixés;
- Contrôler la réalisation des besoins exprimés (Implémentation de nouveaux services et tarifs, Paramétrage, etc.) ;
- Elaborer les rapports d'activités du service ; Contrôler la disponibilité des fichiers de statistiques aux dates et heures fixées;
- Gestion des solutions techniques pour la mise en œuvre de nouveaux produits et services en relation avec la direction commerciale et Marketing; Gestion de la plateforme CS(Charging System)
- Assurer la production et la mise à disposition des statistiques de performance des équipements sous sa responsabilité;
- Assurer en collaboration étroite avec le département BI la production et la mise à disposition des statistiques d'exploitation du business;
- Assurer les sauvegardes journalières (systèmes, Bases de données) et les récupérations nécessaires en cas de pannes.
- L'intégrité, l'inter fonctionnement et la mise à jour des systèmes d'informations et des bases de données sous sa res-

ponsabilité;

· L'administration et l'exploitation des systèmes d'information à travers la Création/ Activations / Modifications / Suppressions de services et Comptes d'abonnés en collaborations étroite avec les services de la direction commerciale et marketing sur réception des mémos et notes écrites des autres entités fonctionnelles et opérationnelles.

· Gestion de l'implémentation d'éventuels paramètres commerciaux et financiers (Tarifs, services supplémentaires et facilités);

· Supervisé la résolution des plaintes des clients en relation avec les services clients (Customer care, Call centre).

· La production des statistiques d'exploitation (Factures, Listings, indicateurs de performance, statistiques, Etats et détails de trafic, Etats de trafic international et d'interconnexion) sur une base régulière aux différentes entités (DG, DT, DF, DCM, MTN Group etc.)

· La gestion de tous les projets liés aux plateformes de services IN etc.) à travers la planification et le suivi de l'exécution des extensions hardware, software et des upgrades de paliers logiciels.

· L'interconnexion des plateformes aux différents sous-systèmes amont (NSS) et aval (Billing, et autres systèmes VAS.) ainsi que les réseaux d'autres opérateurs.

· La maintenance préventive et curative des différentes plateformes ainsi que des serveurs et équipements associés en collaboration avec les partenaires extérieurs.

· Il s'assure que les problèmes sont rapidement détectés et corrigés, afin de minimiser les dégradations et pertes de service.

· Il produit le tableau de bord informatique sur les segments inclus dans la limite de ses responsabilités ;

· La gestion du service (réunion, ressources humaines).

· Respecte et met en œuvre toutes les procédures d'administration et d'exploitation des services a lui confié par son supé-

rieur hiérarchique;

· Résoudre tous les problèmes survenant sur la plateforme prépayée et assurer le suivi avec les fournisseurs de services.

· Toutes autres activités assignées par la hiérarchie dans le cadre du service.

Formation: Bac +2/3 ou équivalent en Electronique, Informatique, Télécommunication, Electrotechnique)

Expérience professionnelle: 2-3 ans d'expérience dans un poste similaire

- Réseau informatique
- Télécoms
- Application et gestion des services informatiques

Connaissances:

- Environnement Windows (Word, Excel, PowerPoint, etc.)
- Communication écrite et parlée
- Anglais

Qualités Personnelles:

- Sens de l'innovation
- Esprit d'équipe
- Intégrité
- Disponibilité
- Sens d'organisation
- Esprit d'analyse

Composition du dossier:

- Lettre de motivation
- Curriculum Vitae (indiquant les personnes références)
- Copie(s) légalisé(e)s du ou des diplômes
- Récépissé de l'ONEMO

Date limite et lieu de dépôt des candidatures:

Les candidatures sont à adresser, au plus tard le 16 Octobre 2013, au siège social de MTN Congo, 36 avenue Amilcar Cabral, centre-ville, BP 1150, Brazzaville - Congo sur notre site www.MTNcongo.net ou sur recrutement@mtncongo.net.

RDC (République Démocratique du Congo) Denis Sassou Nguesso invité à la clôture officielle des concertations nationales

Le président de la RDC (République Démocratique du Congo), Joseph Kabila Kabange, a invité son homologue de la République du Congo, le président Denis Sassou Nguesso, à prendre part, à Kinshasa, à la cérémonie solennelle de clôture des concertations nationales, cette semaine, à Kinshasa. L'invitation a été remise au chef de l'Etat, dimanche 6 octobre dernier, à Brazzaville, par les deux principaux dirigeants de ce forum qui vient de s'achever à Kinshasa, notamment Aubin Minaku et Léon Kengo Wa Dondo, respectivement présidents de l'assemblée nationale et du sénat.

Aubin Minakou et Léon Kengo Wa Dondo ont présenté également au président Denis Sassou Nguesso la synthèse des travaux de ces concertations nationales qui se sont achevées, samedi 5 octobre, à Kinshasa. «Nous revenons, aujourd'hui, pour lui dire que les assises se sont très bien passées; que le président de la République Démocratique du Congo nous envoie pour lui demander de venir participer, la semaine prochaine, à la clôture officielle des concertations nationales qui aura lieu devant le congrès des deux chambres réunies» du parlement (le sénat et l'assemblée nationale), a déclaré à la presse Léon Kengo Wa Dondo, à l'issue de l'audience que leur a accordée le président Sassou Nguesso, «accompagnateur» des concertations nationales en République Démocratique du Congo. «Il y a un mois, nous sommes venus ici pour solliciter du président Sassou Nguesso de pouvoir nous accompagner au

cours de ces assises. Le président Sassou Nguesso s'était rendu disponible, en disant qu'il était à notre disposition 24h sur 24h. Le président Sassou Nguesso est intervenu auprès de certains qui ne voulaient pas regagner Kinshasa, pour qu'on puisse nous réunir. Il a joué un rôle important. La clôture a eu lieu hier (samedi); nous avons remis au président de la République les rapports de cette thématique», a poursuivi le président du sénat de la RDC. Ouvertes au palais du peuple de Kinshasa, le samedi 7 septembre 2013, après de nombreux reports et une controverse au sein de la classe politique sur leur opportunité, les concertations nationales de la RDC se sont, finalement, tenues, cahin-caha, malgré les nombreuses critiques. Pour le président Kabila, ces assises sont comme «la réunion de toutes les couches socio-politiques de la nation», pour «réfléchir et débattre, en toute liber-



Aubin Minakou et Léon Kengo Wa Dondo reçus par le président Sassou Nguesso (Ph. d'archives Espérance Mbossa-Okandzé)

te et sans contrainte, des voies et moyens susceptibles de consolider la cohésion nationale, de renforcer l'autorité de l'Etat sur toute l'étendue du territoire national, afin de mettre fin au cycle de violences dans l'Est du pays, d'accélérer le développement du pays dans la paix et la concorde». Une sorte d'états généraux de la nation, afin de trouver les thérapeutiques nécessaires et convenables aux maux qui minent le pays, dans un esprit d'ouverture et de participation citoyenne de tous les acteurs. En dépit du boycott de certains dirigeants politiques, les concertations nationales ont, malgré tout, tenu leurs promesses. Cinq groupes théma-

tiques de travail avaient été mis en place: «Gouvernance, démocratie et réformes institutionnelles»; «Economie, secteur productif et finances publiques»; «Conflits communautaires, paix et réconciliation nationale»; «Désarmement, démobilisation, réinsertion sociale, réintégration et/ou rapatriement des ex-combattants»; «Décentralisation et renforcement de l'autorité de l'Etat». Ces groupes ont travaillé et fait des propositions de recommandations qui ont été adoptées en plénière. Un véritable programme de travail pour le futur gouvernement qui sera mis en place.

Joël NSONI

Alhaji Muhammad Muda, membre d'honneur de la communauté nigériane à Brazzaville

«Les Nigériens sont bien accueillis au Congo»

Le 1^{er} octobre 2013, le Nigéria a célébré le 53^{ème} anniversaire de son indépendance. République Fédérale regroupant 36 Etats, le Nigéria, pays le plus peuplé d'Afrique, a acquis son indépendance de la Grande-Bretagne, en 1960. A Brazzaville, l'événement a donné lieu à une réception, dans l'enceinte du nouveau siège de l'ambassade du Nigéria au Congo, situé au rond-point des sapeurs pompiers, par Mme Princess Victoria Onipede. A cette occasion, nous avons recueilli les impressions de M. Alhaji Muhammad Muda, ancien président et actuel membre d'honneur de la communauté nigériane de Brazzaville.



M. Alhaji Muhammad Muda saluant Madame l'ambassadrice du Nigéria.

* Quels sont les sentiments qui vous animent, après la célébration du 53^{ème} anniversaire de l'indépendance de votre pays à Brazzaville?

** Ce sont des sentiments de gratitude à l'endroit de Madame l'ambassadeur qui a bien organisé cette cérémonie. Nouvellement arrivée à Brazzaville, son ouverture aidant, elle a su rencontrer toutes les composantes de la communauté nigériane, pour mieux nous connaître, en prêchant la paix et la stabilité au sein de notre communauté.

* Dans son mot de circonstance, elle a mis un accent particulier sur les relations d'amitié entre le Congo et le Nigéria. Qu'est ce qui a attiré votre attention dans ce message?

** Je suis très marqué par la qualité des relations qui existent entre nos deux pays. C'est ce que je n'ai jamais vu ailleurs. Les Nigériens sont bien accueillis au Congo. Les Congolais n'en veulent à personne et sont bien avec tout le monde. Si quelqu'un a un problème avec les Congolais, il doit être fautif, lui-même. Car, le Congo est un pays de paix et de stabilité. Il est, d'ailleurs, mieux de vivre au Congo que de vivre au Nigéria. D'ailleurs, nous sommes 50% Nigériens et 50% Congolais par alliance, à travers nos enfants. Et j'en profite pour féliciter le gouvernement congolais pour la paix et la stabilité qui règnent dans ce pays. Le dialogue est, par excellence, la meilleure voie pour régler tout différend. La paix est ce que nous voulons en Afrique. Par conséquent, nous nous levons contre les ennemis de l'Afrique qui procèdent par infiltration ou par personne interposée, pour semer du désordre en Afrique. Nous voulons de la paix en Afrique. La bible le dit et le coran le dit aussi.

* Vous faites bien de parler de la paix, vous êtes musulman, mais dans votre pays, il y a le groupe islamiste Boko Haram qui sème la terreur et la désolation.

** Je doute fort que ces gens-là soient musulmans ou Nigériens, parce que le musulman aime la paix, la Nigérien aime la vie. Tout bon Nigérien ne peut pas donner la mort à ses compatriotes innocents. Ces gens-là sont des terroristes et des bandits. Ils n'ont aucune revendication, aucun leader. De ce fait, le président Good Luck Jonathan a raison de ne pas négocier avec eux. Pour terminer, que Dieu bénisse le Congo et le Nigéria!

Propos recueillis par Fidèle MOMBOLI (Journaliste à Radio-Congo)

gements sociaux. En effet, la loi interdit aux responsables de cette société de vendre ces logements comme on l'a vu, malheureusement, avec la D.c.l.b.a (Direction centrale des logements et bâtiments administratifs) et l'ex-Soprogi (Société de promotion et de gestion immobilière). L'acquisition des logements par les locataires se fait

par lots, après décision prise en conseil des ministres. Reste, maintenant, à attendre l'installation de la nouvelle société, avec son équipe dirigeante et ses services administratifs, pour que les Congolais se mettent à lui adresser leurs demandes de logements sociaux.

Joël NSONI

Accès aux logements sociaux

Enfin, une société nationale des habitations à loyer modéré!

Le président de la République, Denis Sassou Nguesso, a promulgué, le 26 septembre 2013, la loi n°19-2013 portant création de la S.n-H.I.m (Société nationale des habitations à loyer modéré), qui est un établissement public à caractère industriel et commercial, placé sous la tutelle du Ministère de la construction, de l'urbanisme et de l'habitat. La création de cette société, véritable maillon important dans l'accès aux logements sociaux, complète ainsi le processus permettant aux Congolais d'accéder aux logements, grâce aux programmes immobiliers lancés à travers le pays.

Adoptée par les deux chambres du parlement, la loi portant création de la Société nationale des habitations à loyer modéré était très attendue, d'autant plus que nombre de Congolais trouvent prohibitifs, les coûts des logements construits par l'Etat. Justement, pour surmonter cette difficulté de taille, le président de la République vient de promulguer la loi qui crée la S.n-H.I.m (Société nationale des habitations à loyer modéré) dont la mission est de «permettre à un plus grand nombre d'accéder à un logement décent, sous forme locative, à travers les loyers personnalisés, adaptés aux revenus des populations économiquement vulnérables; d'assurer la gestion des habitations réalisées par l'Etat ou ses démembrées qui sont mis à sa disposition». La S.n-H.I.m est une avancée importante dans la politique sociale du président de la République, quand on sait que trouver un logement, particulièrement dans les deux principales villes du pays que sont Brazzaville et Pointe-Noire, pour une jeune famille, relève d'un véritable parcours du combattant. En effet, dans tous les pays africains, il a toujours subsisté un problème d'accès aux biens

produits par l'Etat (Eau, électricité, logements...), parce que leur production dépend des coûts du marché international (coûts des intrants). Ce qui ne va pas dans le même sens que la réalité du pouvoir d'achat



Un programme immobilier en chantier à Brazzaville.



Un quartier modernisé à Oyo, grâce à un programme immobilier.



Le «Jardin de Bacongo»

des populations, lequel dépend, à son tour, des bas salaires.

à revenus modestes d'accéder, malgré tout, aux nombreux logements, sous forme locative, à travers des loyers adaptés à la réalité de leurs revenus, est une réponse forte à ce problème crucial. Il faut reconnaître que, depuis son accession à l'indépendance, le Congo n'a jamais construit autant de logements que ce qui se fait depuis quelques années. Si près d'un dixième de ces logements produits à ce jour, a été attribué à titre expérimental, comme l'affirme le gouvernement, la majorité n'était pas, jusque-là, attribuée. Le gouvernement attendait, justement, la création de cette entité, la S.n-H.I.m, pour, enfin, commencer à distribuer les logements réalisés.

Un autre aspect important de cette loi est à noter: après une location de dix ans sans incident, le locataire peut en devenir acquéreur, s'il en exprime le besoin. Par ailleurs, la nouvelle loi va enfin permettre à la Société nationale des habitations à loyer modéré, de disposer d'un parc important de lo-



LE FAGACE : UN LEVIER DE DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE

Le Fonds Africain de Garantie et de Coopération Économique (FAGACE) est une Institution financière internationale créée en 1977, et spécialisée dans la promotion des investissements publics et privés en Afrique.

Son siège social est basé à Cotonou en République du Bénin et sa Représentation Régionale pour l'Afrique Centrale à Douala en République du Cameroun.

Avec un capital social de 200 milliards de FCFA, Le FAGACE a pour principale mission de contribuer au développement économique et social de ses États membres en participant au financement de leurs projets ou en facilitant leur réalisation par des mécanismes tels que la garantie, le cofinancement, la bonification de taux d'intérêt, la prise de participation...

Ses interventions ont permis la mobilisation de plus de 1 500 milliards de FCFA en faveur des économies de ses États membres, faisant du FAGACE, un véritable levier de développement en Afrique.

États membres actuel au nombre de quatorze (14): le Bénin, le Burkina, le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Rwanda, le Sénégal, le Tchad et le Togo.

Aujourd'hui, Le FAGACE s'ouvre à d'autres pays, notamment ceux de l'Afrique Centrale et entend contribuer plus que jamais au financement des projets de développement dans les États de la CEMAC.

Contacts : 01 BP 2045 RP COTONOU - (BÉNIN) - Tél : (229) 21 30 03 76 / 21 30 08 77 / Fax : (229) 21 30 02 84
E-mail : courriel.fagace@le-fagace.org - Site web : www.le-fagace.org

FONDS AFRICAIN DE GARANTIE ET DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE



Journée mondiale du tourisme

L'eau au cœur des préoccupations de l'industrie touristique à travers le monde

«Le tourisme et l'eau: protéger notre avenir commun», tel est le thème de la 34^{ème} journée mondiale du tourisme, célébrée le 27 septembre 2013, à l'initiative de l'O.m.t (Organisation mondiale du tourisme), sous le sceau des Nations unies, depuis le début des années 80. Le thème de cette journée, cette année, rentre dans le droit fil de l'année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau, proclamée par les Nations unies pour 2013. A Brazzaville, le Ministère du tourisme et de l'environnement a organisé une série d'activités pour commémorer cette journée, sous le patronage de Josué-Rodrigue Nguonimba, ministre du tourisme et de l'environnement.

Le respect de l'environnement. Voilà ce qu'a voulu rappeler la communauté internationale, à l'occasion de la journée mondiale du tourisme. «J'exhorte les établissements touristiques à réduire leur consommation et à améliorer la gestion des déchets, et j'invite les particuliers à apporter leur contribution, en faisant des choix respectueux de l'environnement, lorsqu'ils voyagent», a dit Ban Ki-moon, le secrétaire général de l'Onu, le 27 septembre dernier. Au Congo, pays qui a fait l'effort de débarrasser ses villes des sacs en plastique qui les polluaient, le thème de la journée mondiale du tourisme a donné lieu à plusieurs activités, comme l'organisation d'un focus et d'une course de piroguiers. En effet, cette journée est l'occasion exceptionnelle pour mieux faire connaître le rôle du tourisme dans l'accès à l'eau et mettre en relief la contribution du secteur à un avenir plus durable en ce qui concerne l'eau. Ainsi donc, du 27 au 28 septembre 2013, le Ministère du tourisme et de l'environnement a organisé une course de piroguiers sur le fleuve Congo, un focus

au Centre d'information des Nations unies et un jeu-concours des pêcheurs à Kintélé. Ce sont les groupes traditionnels «Les Moyes authentiques» et «Ngoulaya-Obéitan» qui ont assuré l'animation. Des prix ont été décernés aux lauréats. Le message du ministre du tourisme et de l'environnement relatif à cet événement a été le clou de la commémoration de cette journée. Dans le message qu'il a prononcé, à l'occasion de cette journée, le ministre Nguonimba a exhorté la population à faire de l'économie de l'eau, «notre priorité à tous, car l'eau, c'est la source de nos vies et le fondement de nos activités». Chaque année, la communauté internationale célèbre, le 27 septembre, la journée mondiale du tourisme, instituée par les pays membres de l'Organisation mondiale du tourisme, pour mieux faire percevoir, à la communauté internationale, l'importance que revêt le tourisme sur le plan social, culturel et économique. En relation avec la résolution des Nations unies qui a proclamé «2013, année internationale des Nations unies dans le domaine de



Josué-Rodrigue Nguonimba.

l'eau, la journée est commémorée cette année sous le thème: «Le tourisme et l'eau: protéger notre avenir commun», «cette 34^{ème} journée mondiale s'articule autour du rôle du tourisme dans l'accès à l'eau et met en lumière la responsabilité qui incombe à l'industrie du tourisme de préserver l'eau et de la gérer intelligemment, de manière durable», a indiqué le ministre du tourisme. Il a, par ailleurs, mis en exergue les atouts de l'eau pour l'activité touristique. En effet, l'eau est l'une des premières ressources largement utilisées dans le tourisme. «L'eau séduit, attire et fascine: c'est un facteur d'attrait touristique...», a déclaré le ministre Nguonimba. Au Congo, le niveau de l'activité touristique a encore moins d'impact sur l'environnement et ses ressources biologiques. C'est pourquoi, le gouvernement encourage, d'ailleurs,

toutes formes de tourisme durable, fondées sur l'utilisation rationnelle des ressources naturelles. «Ce tourisme respectueux de l'environnement est la seule forme de tourisme qui rentabilise l'exploitation de nos ressources biologiques, tout en les protégeant. Il faut contribuer également à lutter contre la pauvreté», a-t-il dit. Même si cela n'a pas été dit, dans notre pays, le problème crucial demeure l'adduction d'eau potable, surtout dans les villes où des quartiers demeurent des jours, des mois, voire des années, sans que l'eau ne coule de leurs robinets. Une situation qui préoccupe le gouvernement, mais dont les solutions sont trop lentes. Espérons que la journée mondiale du tourisme a été l'occasion de rappeler cela aux gouvernants.

Pascal-Azad DOKO

Kinkala, chef-lieu du département du Pool
Des élèves éduqués sur la sécurité humaine en milieu juvénile

Commencée le 16 septembre dernier, à Kinkala (chef-lieu du département du Pool), la deuxième édition de la colonie de vacances organisée par le programme conjoint des Nations unies pour la consolidation de la paix, la prévention des conflits et la sécurité humaine, en partenariat avec le Ministère de l'éducation civique et de la jeunesse, a été clôturée, samedi 21 septembre 2013, par Adolphe Mbou-Maba, directeur de cabinet du ministre de l'éducation civique et de la jeunesse. La cérémonie solennelle s'est déroulée au lycée 5 Février 1979 de Kinkala, en présence de Dieudonné Koguyagda, coordonnateur-résident par intérim du système des Nations unies au Congo, des autorités départementales et quelques habitants de la localité. A cette occasion, les élèves vacanciers, qui ont repris le chemin de l'école depuis le 1^{er} octobre dernier, ont planté des arbres dans l'enceinte du lycée, afin de pérenniser le souvenir de cette rencontre.



Dieudonné Koguyagda pendant le planting.



Une vue des élèves pendant l'hymne national.

Placée sous le thème: «La sécurité humaine et la jeunesse: une passerelle de cohésion sociale et de paix», la deuxième édition de la colonie de vacances a eu pour objectif de promouvoir le concept de sécurité humaine en milieu juvénile, favoriser la cohésion sociale et promouvoir la culture de paix. Cent-vingt jeunes, venus des districts de Kindamba, Mindouli, Mayama, Boko et Kinkala, ont participé à cette colonie organisée autour d'activités culturelles, sportives et éducatives. Des causeries portant sur des thématiques liées à la prévention du V.i.h-sida, aux grossesses précoces, à l'hygiène et l'assainissement, au tabagisme, au genre et aux violences sexuelles ont été développées à cet effet. Pour amener ces derniers à bien comprendre les notions, quatre groupes ont été constitués et une série de quatre ateliers a été organisée, de manière simultanée, pour chaque thématique. La colonie de vacances de Kinkala se veut être un cadre de sensibilisation des jeunes aux multiples facettes du développement humain: éducation, santé, genre, culture de paix, activités génératrices de revenus. Elle s'inscrit dans la dynamique d'appui aux priorités nationales telles que déclinées dans le D.s.c.e.r.p (Document stratégique pour la croissance, l'emploi et la réduction de la pauvreté), ainsi que le plan cadre des Nations unies pour l'aide au développement. Ces deux documents soulignent la nécessité d'améliorer la sécurité humaine, de manière à accélérer les progrès vers une paix durable, la stabilité et un développement humain durable et inclusif. Financé par le Fonds des Nations unies pour la sécurité humaine, pour une période de trente-six mois, le programme conjoint couvre, spécifiquement, les communautés de Mindouli, Kindamba, Mayama, Boko et Kinkala, dans le Pool, un département qui a connu les affres des conflits armés entre 1998 et 2003. Pour Dieudonné Koguyagda, la colonie de vacances est l'illustration de l'engagement du système des Nations unies à promouvoir la jeunesse, qui constitue le vivier de l'avenir. Au terme de la rencontre, les participants, par la voix d'un élève, ont remercié toutes les parties qui ont rendu possible cette rencontre. Et, ils ont souhaité que cette activité, bénéfique pour eux, se pérennise, pour permettre aux autres enfants du Pool de profiter de cette expérience. Pour sa part, Adolphe Mbou-Maba a rassuré les élèves sur la relance des colonies de vacances nationales, dont la première édition s'est déroulée en août dernier, à Djambala, avec la participation de plus de trois-cents jeunes venus de tous les départements du Congo et de France.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

C.d.r (Congrès pour la démocratie et la République)

Bonaventure Boudzika a lancé la campagne d'adhésion à Makélékélé

Le secrétaire général du C.d.r (Congrès pour la démocratie et la République), Bonaventure Boudzika, a procédé, vendredi 27 septembre 2013, à Diata, au lancement de la campagne d'adhésion à ce parti présidé par William Bouaka. C'était au cours de la sortie officielle de l'association dénommée: «Cercle des amis de Bonaventure Boudzika». La cérémonie a eu lieu au restaurant «Mère Véro», en présence d'une multitude de jeunes venus de quelques quartiers de Makélékélé. Puis, il y a eu l'inauguration officielle du bâtiment devant abriter le siège social de cette association, situé sur l'avenue 5 Février, à Diata.

Vêtus de tee-shirts bleu et blanc à l'effigie de leur président d'honneur, les jeunes qui ont pris d'assaut le restaurant «Mère Véro» ont manifesté leur soutien à Bonaventure Boudzika, ancien candidat aux élections législatives 2012, dans la 3^{ème} circonscription de Makélékélé. «Nous croyons en vous et nous participerons à la réalisation de vos idéaux dans l'esprit d'équipe», a déclaré Christian Louboki, président coordonnateur de cette association qui s'est assignée comme objectifs de promouvoir les valeurs de paix, la liberté et l'égalité des citoyens, en vue de l'édification d'une nation ou seront bannis les conflits armés et la pauvreté. Pour cela, l'association s'emploie à réaliser des actions qui tendent à l'épanouissement de la population. Fort de cela, Christophe Louboki a invité les jeunes qui hésitent encore à adhérer à leur association à les rejoindre pour, selon lui, mieux affronter les échéances électorales qui pointent à l'horizon.



Bonaventure Boudzika.

En réponse, Bonaventure Boudzika a pris acte de cet engagement. «Votre dévouement et votre capacité de mobilisation me touche profondément et je vous en félicite. Trouvez donc, ici, l'expression de ma très profonde gratitude», a-t-il dit, tout en faisant savoir aux jeunes qu'accepter un ami, publiquement, c'est faire «une déclara-



Les membres du cercle faisant acte d'adhésion au C.d.r

tion d'amour». «Mais pour se marier, il faut s'aimer et pour s'aimer, il faut se connaître, mais pour se connaître, il faut se fréquenter. Notre fréquentation régulière nous a, certainement, permis de mieux nous connaître», a-t-il dit. Dans cette perspective, il a fait savoir que le C.d.r s'engage à réhabiliter ou à restaurer les valeurs perdues, en plaçant l'homme au centre de toutes ses activités. L'occasion faisant du larron, Bonaventure Boudzika a invité les jeunes à adhérer, massivement, au C.d.r, pour mener ce combat qui, selon lui, devient commun. Toutefois, le président d'honneur du C.a.b.b s'est réjoui de constater que les jeunes se sont, massivement, fait recenser, refusant ainsi de prêter

l'oreille aux mots d'ordre de boycott lancé par certains leaders politiques de l'opposition. «C'est comme cela et comme ça seulement que nous serons utiles pour le pays qui nous a formés et que nous devons transformer à notre tour», a précisé Bonaventure Boudzika, qui a indiqué que le recensement administratif spécial qui tend vers sa fin a dévoilé plusieurs faiblesses et un problème sérieux que personne n'ose dénoncer.

Après cette cérémonie, les membres de cette association ont assisté à l'inauguration officielle du bâtiment devant abriter leur siège social, situé sur l'avenue 5 Février, à Diata.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Des étudiants congolais de l'Institut Confucius de Brazzaville aux études en Chine

«L'Institut Confucius de l'Université Marien Nguabi, ouvert au mois de mars, a envoyé, en juillet dernier, 24 étudiants congolais à passer des vacances en Chine et, grâce au soutien de la partie chinoise, la plupart d'entre eux s'y sont, maintenant, installés, pour se perfectionner dans leurs études. Ceci a créé un nouveau mode d'échanges humains entre la Chine et le Congo». C'est ce qu'a révélé l'ambassadeur de Chine au Congo, Guan Jian, lors de la cérémonie relative au 64^{ème} anniversaire de la fondation de la République Populaire de Chine, le 26 septembre dernier. Le pays du soleil levant est devenu l'une des grandes destinations des étudiants congolais.

La retraite automatique, toujours pas au rendez-vous à la C.r.f

Les 2600 retraités civils et militaires de l'année 2012 ne savent plus à quel saint se vouer. Ayant été mis à la retraite au cours de l'année 2012, ils devraient percevoir, déjà, leurs pensions, à partir de janvier 2013, selon la politique d'automatisation des retraites décidée par le président de la République, Denis Sassou Nguesso. Or, jusqu'à présent, ils sont dans la galère. Pour défendre leurs intérêts et se faire entendre, ils ont constitué un collectif dirigé par M. Goulou-Tsiba, avec pour premier vice-président, le colonel à la retraite Alexandre Dzabatou. Pourtant, ils ont rempli toutes les conditions administratives pour pouvoir toucher leurs pensions. Mais rien! Au Ministère de l'économie et des finances, on leur rétorque qu'il n'y a pas d'argent. Incroyable mais vrai! Alors que l'Etat congolais engrange, de plus en plus, de ressources financières (grâce aux ressources naturelles et à la fiscalité), le gouvernement choisit de ne pas honorer les dépenses sociales, pour préférer bailler l'argent de l'Etat à des pays étrangers et des institutions internationales, commente-t-on. En tout cas, les 2600 retraités de l'année 2012 (dont 594 militaires) exigent le paiement immédiat de la pension aux retraités ayant déjà leurs arrêtés de concession de pension, et la publication des arrêtés de concession de pension pour les dossiers en souffrance à la Caisse de retraite des fonctionnaires. Autrement, ils se feront entendre par des manifestations bruyantes.

Douanes: démantèlement d'un réseau de faussaires

Les services des douanes ont démantelé, les jeudi 3 et vendredi 4 octobre 2013, à Pointe-Noire, capitale économique du Congo, un réseau de trois agents faussaires qui sont arrêtés pour falsification de la signature de la directrice départementale des douanes. Ces douaniers, qui évoluent, tous, à la direction départementale, ont profité de l'absence de la directrice, pour imiter sa signature et accorder des abattements sur le dédouanement à des personnes qui n'en ont pas droit. Pris la main dans le sac, ils ont été arrêtés et déferés à la maison d'arrêt. Tels sont pris qui croyaient prendre! Outre cela, près de quatorze maisons de transit, qui ont fait la saisie des documents donnant droit à ces abattements, sont fermées, jusqu'à nouvel ordre. Affaire à suivre...

Un assassinat crapuleux perpétré à Talangai

Un jeune, âgé de 20 ans révolus, chauffeur de taxi de son état, a été sauvagement abattu, dans la nuit du mercredi 2 au jeudi 3 octobre 2013, à Manianga, un quartier de Talangai, le sixième arrondissement de Brazzaville. Le corps sans vie du jeune homme a été retrouvé près de la rivière Manianga, par un gendarme habitant ledit quartier. Il a été déposé à la morgue municipale de Brazzaville. Le même jour, l'enquête ouverte sur cet assassinat crapuleux a permis de mettre la main sur deux présumés assassins. Ils seront auditionnés et présentés à la justice.

Un chauffard a failli se tuer à Mfilou

Un chauffard s'est tristement illustré, jeudi 3 octobre 2013, vers 3 h du matin, à Mfilou, le septième arrondissement de Brazzaville. Roulant dans une voiture Toyota Hilux immatriculée, il a mal abordé le virage du tronçon de route goudronnée qui débouche à l'entrée principale de l'hôpital de l'Amitié Sino-congolaise, au camp Shertel, dit «Camp Lissouba». Le véhicule a quitté la chaussée, s'est retrouvé sur le trottoir et a percuté, de plein fouet, un poteau électrique qui a été coupé en deux. Le bruit du choc, très violent, a réveillé les habitants du quartier. Bilan: le côté gauche de l'avant du véhicule cabossé, mais le chauffard est sorti indemne. Selon des témoignages concordants, il roulait en état d'ébriété.

Des policiers toujours dans l'attente de nominations au grade supérieur

Plus de mille policiers des classes 80, 82 et 83 attendent, toujours, l'application de l'arrêt de justice n°11 de la cour d'appel de Brazzaville, qui exige de l'administration qui les gère la reconstitution de leurs carrières et le versement d'une somme de 200.000 francs Cfa, à chacun d'eux, après avoir gagné le procès intenté contre l'Etat. S'ils ont déjà perçu l'argent, en deux tranches, ils n'ont toujours pas bénéficié de la nomination au grade supérieur. Ils piaffent d'impatience et ont l'impression qu'on leur perd inutilement le temps. Ils l'ont fait savoir à notre rédaction.

A Dolisie, la population redoute l'apparition de l'épidémie de choléra

L'eau courante est devenue une denrée rare, à Dolisie, la troisième ville du pays. Il n'est pas rare de voir des gens refuser l'eau à quiconque veut éteindre sa soif. C'est que les robinets de la S.n.d.e sont secs, et la population est obligée de recourir aux puits, pour s'approvisionner en eau, mais la potabilité n'est pas garantie. Cela dure depuis plusieurs semaines, mais aucune solution n'est envisagée, du moins pour l'instant. La population se plaint, de plus en plus, et certaines personnes redoutent, déjà, la résurgence de l'épidémie de choléra dans la capitale de l'or vert. Il faut faire quelque chose.

Historique de l'enseignement supérieur laïc au Congo: quelques faits saillants

Au sortir de la guerre du 5 juin 1997, le décret n°98-140 du 12 mai 1998 portant attributions et organisation du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique mentionne, en son article 2, l'existence de deux directions générales dont celle de l'enseignement supérieur régie par le décret n°98-138 du 12 mai 1998. Le ministère avait, entre autres attributions, celle d'agréer les domaines de formation couverts par les établissements privés, organiser et contrôler cet enseignement. La direction générale de l'enseignement supérieur (D.g.e.sup) était structurée en trois directions dont l'une, chargée des problèmes académiques, comprenait trois services:

- le service de l'enseignement supérieur public;
- le service des établissements privés de l'enseignement supérieur;
- le service des relations internationales.

La D.g.e.sup, en pleine installation, non encore dotée d'un personnel suffisant, avait à peine commencé à répertorier les établissements privés d'enseignement supérieur ouverts par-ci par-là, à Brazzaville et à Pointe-Noire, que le décret n°99-216 du 31 octobre 1999 portant attributions et organisation du nouveau Ministère en charge de l'enseignement primaire, secondaire, supérieur et de la recherche scientifique (M.e.p.s.s.r.s) mit fin à son existence. On ne comprenait pas pourquoi cette administration centrale de l'enseignement supérieur avait disparu de l'organisme du nouveau ministère, alors qu'il y avait, sur le terrain, des établissements privés qui ne relevaient justement pas du secteur public. Le secteur privé n'avait donc plus de tutelle administrative, sinon le cabinet du ministre à travers le conseiller à l'enseignement supérieur. En son temps, la D.g.e.sup avait déjà répertorié 27 établissements privés d'enseignement supérieur dont 19 à Brazzaville et 8 à Pointe-Noire, répartis comme suit: 7 écoles, 13 instituts, 4 centres et 3 universités.

Avec le remaniement ministériel d'août 2002, un nouveau ministre en charge seulement de l'enseignement supérieur arrive. En 2003, par décret n°2003-182 du 11 août 2003 qui fixe ses attributions et son organisation, la D.g.e.sup, rénovée, se remet en place. Comme par ailleurs, le décret n°2008-127 du 23 juin 2008 portant création, attributions et fonctionnement des Commissions d'agrément des établissements privés d'enseignement qui stipule, en son article 1^{er}: «Il est créé, dans chaque ministère en charge des enseignements, une Commission d'agrément des établissements privés d'enseignement», est publié. Le vide juridique est alors comblé. Ce qui permet à la D.g.e.sup de bien jouer son rôle: les dossiers de création et d'ouverture des établissements privés seront ainsi bien regardés. Elle tient, en début 2011, la première session ordinaire de la commission d'agrément, réunissant 30 experts nationaux. Dans sa parution du 26 juillet 2011, le quotidien «Les Dépêches de Brazzaville» rapportait: «52 établissements à l'épreuve d'agrément», au cours des travaux de la première session ordinaire de la commission. Deux jours après, le même quotidien titrait: «Une dizaine d'établissements privés ne devrait plus recevoir d'étudiants». A l'ouverture de cette session, le directeur général de l'enseignement supérieur avait indiqué: «Actuellement, le secteur privé national de l'enseignement supérieur compte quatorze établissements pour un effectif total de 9.000 étudiants correspondant à 50% des effectifs d'étudiants des onze établissements de l'Université Marien Nguabi» et, commentant les résultats de la session à l'issue des travaux, il avait déclaré que «les établissements non agréés ne doivent plus recevoir d'étudiants». Par ailleurs, à propos de l'harmonisation des programmes et des diplômes, il précisait que «la question a commencé d'être traitée, de telle sorte qu'il n'y a plus plusieurs L.m.d (Licence, master, doctorat) et qu'une session technique con-

sacrée à la reconnaissance des diplômes des établissements agréés et à la question des programmes devrait se tenir incessamment, parce que tous les programmes qui n'aboutissent pas à des diplômes reconnus posent problème».

Au final, 41 établissements ont été agréés sur les 52 dossiers examinés. Ils sont 24 à Brazzaville, 15 à Pointe-Noire, 1 à Dolisie et 1 à Owando. Mais, l'agrément définitif ne sera accordé qu'au bout de deux ans.

Le premier conseil national de l'enseignement supérieur

Sous l'impulsion du ministre de tutelle, la Direction générale de l'enseignement supérieur (D.g.e.sup) a, ensuite, organisé le premier conseil national de l'enseignement supérieur (C.n.e.s). Prévu par la loi scolaire n°25/95 du 17.11.95 en son article 48, comme organe technique et consultatif, le Conseil national de l'enseignement supérieur ne s'est, enfin, réuni, en session inaugurale, que du 20 au 22 septembre 2011, soit seize ans après, sous le thème: «Mobilisation des ressources en vue de l'amélioration de l'accès, de l'équité et de la qualité, pour la performance de l'enseignement supérieur au Congo». Les conseils nationaux des autres



Par Simon Nanitelamio.

sous-secteurs de l'enseignement (Enseignement primaire, secondaire et alphabétisation, d'une part, et Enseignement technique et professionnel, d'autre part) sont à plus de dix sessions. Cette session inaugurale, à l'issue de laquelle près d'une trentaine de recommandations ont été formulées, allant dans le sens de «l'ambition gouvernementale de moderniser l'enseignement supérieur au Congo», a bien évidemment connu la participation des promoteurs des établissements privés d'enseignement supérieur (E.p.r.e.s.). Du 23 au 25 octobre 2012, le C.n.e.s s'est, à nouveau, réuni pour sa première session ordinaire, sous le thème: «Mobilisation de la communauté universitaire congolaise, pour un enseignement supérieur orienté vers la satisfaction des besoins de développement». Comme quoi, la D.g.e.sup avait bien raison d'exister!

La Conférence nationale souveraine de 1991 avait pris les actes 050/91, 080/91, 085/91 et 088/91 datés du 21.06.91 allant dans le sens du développement de l'Université Marien Nguabi représentant, à l'époque, l'enseignement supérieur. A ce jour, sur la base de la loi scolaire n°25/95 du 17 novem-

bre 1995 et en plus des textes spécifiques des établissements publics, des décrets relatifs à la D.g.e.sup et aux commissions d'agrément, cités tantôt, l'enseignement supérieur laïc est régi au Congo par les décrets n°96-174 du 15 avril 1996 fixant les normes applicables à l'école et le décret n°96-221 du 13 mai 1996 portant réglementation de l'exercice privé de l'enseignement rectifié par le décret n°99-281 du 31 décembre 1999 ensuite modifié par le décret n°2004-327 du 16 juillet 2004. Après la libéralisation de l'enseignement en 1990, l'enseignement supérieur laïc au Congo est en pleine et rapide expansion. Mais, à côté de cet aspect quantitatif, les gestionnaires de toutes ces institutions publiques ou privées doivent, autant qu'ils le peuvent, créer toutes les conditions d'amélioration de la qualité des formations dispensées, pour fournir au pays des cadres compétents et compétitifs sur l'échiquier international: mondialisation oblige! Certaines d'entre elles font déjà la fierté du pays.

Notons que le Congo est membre du Cames (Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur) aux concours duquel il présente, régulièrement, des candidats pour l'acquisition des grades universitaires. Enfin, il sied de signaler qu'un bulletin de liaisons vu le jour au Ministère de l'enseignement supérieur. C'est un bimestriel d'information dont le n°000 a paru récemment (juin 2013). Il se charge d'informer toutes les personnes physiques ou morales intéressées par les activités de l'enseignement supérieur.

Simon NANITELAMIO
ICEG Honoraire
Tél. 06.662.12.30

(Cet article est la suite de celui paru dans l'édition n°3320 du vendredi 30 Août 2013 en page 15)

Le Programme neuf LES SYLPHYDES à Brazzaville, République du Congo

La Résidence « Les Sylphides » bénéficie d'un emplacement à la fois sécurisé, très pratique, et au calme, à proximité immédiate de la Présidence de la République, du marché du Plateau centre ville, des commerces, d'une pharmacie, des établissements scolaires, et des principaux services publics.

Les déplacements sont facilités grâce à la proximité de deux artères majeures reliant l'aéroport de Maya Maya au centre ville de Brazzaville. Déclinés du 3 au 4 pièces allant de 100 m² à 130 m², les appartements s'ouvrent sur une terrasse surplombant un jardin. Dans le hall, un sas sécurisé par un digicode contrôle l'accès aux étages. Les appartements sont distribués à partir du premier étage, le sous-sol et le rez-de-chaussée étant dévolus à des parkings individuels. Chaque appartement dispose de 2 parkings privés. Le parking est accessible à partir de la rue grâce à une porte coulissante gérée par une télécommande. L'immeuble de six étages comporte un ascenseur desservant tous les étages et toutes les commodités nécessaires au Congo (bâche à eau, surpresseurs, groupe électrogène, gardiennage 24h/24, syndicat de copropriété...)



Quartier résidentiel - Immeuble de grand standing - Vente en VEFA. Appartements 3 et 4 pièces

surpresseurs, groupe électrogène, gardiennage 24h/24, syndicat de copropriété...)

Contacts: GESTRIM OCEAN BRAZZAVILLE
Téléphone: (+242) 06 639 68 83/

(+242) 05 721 62 25
e-mail : contact_bzv@gestrimocean.com commercial_bzv@gestrimocean.com
Lun - ven : 8h - 12h / 15h - 18h Sam : 8h - 13h

District d'Oyo (département de la Cuvette)

Hellot Matson Mampouya a inauguré l'école primaire d'Ondebé et lancé la rentrée scolaire

Enfin, pour terminer, je m'en vais, une fois de plus, remercier Monsieur Jean-Dominique Okemba, pour sa générosité tout simplement, pour son humanité tout simplement, pour sa reconnaissance tout simplement, pour sa bonté tout sim-

Le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Hellot Matson Mampouya, a procédé, mardi 1^{er} septembre 2013, à l'inauguration de l'école primaire d'Ondebé, un village du district d'Oyo (département de la Cuvette) et au lancement de la rentrée scolaire sur toute l'étendue du territoire national. C'était au cours d'une cérémonie à Ondebé, à l'occasion de l'inauguration de l'école Ghislain Aristide Okemba Dzonga, construite dans ce village, en présence des ministres François Ibovi (santé et population), Emile Ouosso (équipement et travaux publics) et Anatole Collinet Makosso (éducation civique et jeunesse), du vice-amiral Jean-Dominique Okemba, ministre conseiller spécial du chef de l'Etat, secrétaire général du C.n.s (Conseil national de sécurité), et de son épouse Georgette, du préfet et du président du conseil départemental de la Cuvette, du sous-préfet d'Oyo, Roger Louzaya-Mamingui, du chef dudit village et de nombreuses personnalités, autorités politico-administratives et militaires.

Au commencement de l'inauguration de l'école primaire d'Ondebé, une histoire particulière. Ondebé est un petit village perdu en pleine forêt du district d'Oyo. Un village du reste disparu de la carte par le fait de la migration de la population vers les grands centres, notamment Edou et Oyo. Le village a repris vie, grâce à un de ses fils, le vice-amiral Jean-Dominique Okemba. Et pour cause, ce proche collaborateur du président de la République Denis Sassou Nguesso, dont il est également le neveu, y a vu le jour. Il a réalisé l'exploit de tirer son village natal des décombres de l'histoire et de le moderniser, par la construction de logements sociaux comme l'école primaire. Relié par une route actuellement en travaux de bitumage, Ondebé est électrifié et voit naître des projets agropastoraux, comme l'élevage des pintades, qui donnent l'espoir d'emplois à ses habitants, particulièrement les jeunes. Désormais, même étant un village, Ondebé n'a pas grand-chose à envier à certains quartiers de Brazzaville, Dolisie ou Pointe-Noire, où la pollution environnementale et l'insalubrité infectent la vie. Pour le reste de l'histoire, afin de comprendre pourquoi le ministre Hellot Matson Mampouya y est allé lancer l'année scolaire 2013-2014, voici un extrait de l'allocution du sous-préfet Roger Louzaya-Mamingui:

Les populations du village Ondebé, entièrement reconstruit, réhabilité par le bienfaiteur de la patrie, m'ont demandé de vous transmettre l'expression réitérée de la joie qu'elles éprouvent, en vous accueillant chez elles. Elles espèrent vous revoir aussi souvent que vous aurez besoin de bénéficier du bel environnement naturel

Dans une allocution non écrite, le ministre Mampouya a loué l'initiative du conseiller spécial du chef de l'Etat et s'est dit heureux de recevoir, au nom de l'Etat, l'école construite. Il a, à cette occasion, date de la cérémonie oblige, lancé la rentrée scolaire dans le pays. Voici son allocution:



Le chef du village (devant les micros).



Vue partielle de la vingtaine de logements modernes au village Ondebé.

«L'événement qui nous rassemble, ici à Ondebé, revêt à la fois une importance pédagogique significative et une empreinte symbolique substantielle. Et pour cause, Ondebé est le village natal de frères jumeaux. En effet, c'est ici, quelque part en un lieu perceptible, à l'intérieur de ce sous-bois, que Jean-Dominique Okemba et son frère jumeau, Aimé Sangoula, sortirent des entrailles de leur mère Alphonsine Mouazinga. Voici donc, depuis plus de cinq décennies, que les frères jumeaux poussèrent, pour la première fois, le premier cri des nouveau-nés qui virent le jour le 16 février 1955. C'est aussi à Ondebé que se déroule la cérémonie relative à l'inauguration de l'école dénommée Ghislain Aristide Okemba Dzonga, fils aîné de Son Excellence Monsieur Jean-Dominique Okemba, lequel enfant tant aimé par nous tous, nous a quittés le 13 mars 2011. Paix à son âme! («Mon cher Ghislain, quoique tout s'efface, tout passe, hormis ton souvenir, la flèche qui traverse notre âme saigne le cœur de tes chers, jamais nous ne t'oublierons!»), dit Jean-Dominique Okemba, à l'occasion de l'oraison funèbre).

Mesdames et Messieurs, pour honorer la mémoire de notre illustre disparu, je vous prie très respectueusement, de bien vouloir vous lever, pour une minute de silence... Je vous

d'Ondebé, exempté de toute pollution. A Jean-Dominique Okemba, les habitants de mon village Ondebé lui témoignent reconnaissance et affectueuse sympathie, pour avoir offert la possibilité d'éviter le trajet de cinq kilomètres à pied sur le chemin de l'école, parcouru par un enfant de ces terres qui aurait pu ne pas aller à l'école, au regard de son éloignement et des risques que les parents devaient assumer en ces temps-là, j'ai cité Jean-Dominique Okemba.

Monsieur le Ministre, Mesdames et Messieurs,
Devant la haute autorité du Ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Hellot Mampouya, je prends, au nom des habitants d'Ondebé, l'engagement solennel de veiller au bon fonctionnement de notre école et j'exhorte le personnel enseignant au dévouement, à l'assiduité au travail bien fait, en vue des rendements meilleurs, conformément aux enjeux de la gestion axée sur le résultat (Gar en sigle). Il nous revient à tous, de soutenir les inlassables efforts déployés par les différents gouvernements de la République, sous l'impulsion et la direction éclairée de Son Excellence Denis Sassou Nguesso, le bâtisseur, le Chef de l'Etat de notre pays...».

«Cette journée du 1^{er} octobre 2013 restera à jamais mémorable, parce qu'un digne fils d'Ondebé reconnaissant mais surtout versé dans une attitude profondément altruiste, généreuse, vertueuse et chargé d'humanité a eu à poser un acte pour lequel nous lui serons toujours reconnaissants. En effet, le secrétaire général du Conseil national de sécurité natif d'Ondebé ayant connu un parcours particulièrement un parcours difficile pour son éducation, sa formation, ayant parcouru des kilomètres et donc ayant connu des difficultés énormes pour aller apprendre, difficultés sans doute, à l'époque ayant découragé et dissuadé plus d'un, mais qu'il a dû affronter et surmonter avec héroïsme, a choisi d'éviter à ses jeunes compatriotes, le risque et aussi de se retrouver désorientés par rapport à leur avenir, a choisi, disais-je de bâtir dans cet extraordinaire site, au milieu de la forêt une école moderne, avec les différentes structures que lui verraient certains établissements qui se trouvent dans nos grandes villes, des structures que réclament le personnel enseignant et des structures qui encouragent les enseignants à venir s'installer dans une localité



Les deux principaux bâtiments de l'école Ghislain Aristide Okemba Dzonga d'Ondebé.



Les hôtesse d'accueil.



Le ministre Mampouya (à g.) remettant les clés de l'école au directeur départemental de l'enseignement, sous le regard du vice-amiral Okemba et de son épouse.

chose d'extraordinaire. On ne peut pas être plus utile à sa société, que de contribuer à la reproductivité qualitative de la vie, en créant un environnement propice à la formation des jeunes appelés à nous remplacer, à devenir des acteurs de développement des acteurs économiques. C'est quelque chose d'extraordinaire, parce que les hommes peuvent dans leur exercice cérébral minimiser ce genre d'actes. Mais, toutes les forces qui concourent à l'évolution et au développement de la société sauraient reconnaître cette extraordinaire action à sa juste valeur et toutes les répercussions positives reviendraient évidemment à l'initiateur de ce projet et à tous ceux qui auront concouru à sa réalisation et en particulièrement Madame Georgette Okemba que je félicite ici, pour son implication personnelle quant à la réussite de cette œuvre, quant au succès de cette activité.

Mesdames et Messieurs, distingués invités,
Le 1^{er} octobre se trouve être le jour de la rentrée scolaire dans notre pays. Je suis donc heureux, après avoir fait le tour de quelques établissements d'Oyo, d'annoncer ici, à l'ensemble de nos compatriotes que la rentrée scolaire est bel et bien lancée, parce que nous avons vu à Oyo les équipes de maîtrise, le personnel administratif, les enseignants et les élèves, tous à



La plaque portant les inscriptions de l'école.

l'école. L'école d'Ondebé que nous venons ici réceptionner naît un jour particulier. Et je crois que, c'est un symbole qui annonce certainement des perspectives heureuses, des résultats louables et une évolution au niveau d'Ondebé, parce que désormais, tous les enfants d'Ondebé, ont leur école à proximité du village, tous les obstacles viennent donc d'être levés, grâce à la générosité d'un homme. Pour notre part, en tant qu'administration, nous pouvons assurer, à notre bienfaiteur, notre engagement à prendre les dispositions nécessaires pour que cette belle école ne manque pas d'enseignants, pour que le suivi pédagogique se fasse en conformité avec les règles qui gouvernent notre système éducatif, pour qu'enfin nous ayons un regard particulier de façon à déceler ceux de nos meilleurs élèves de l'école d'Ondebé.

plement, mais surtout, parce qu'il a compris que nous ne pourrions parler de développement que si nous multiplions ce genre d'initiatives à l'effet d'enrayer la descolarisation dans notre pays de façon à atteindre un taux de scolarité de cent pour cent, tel est l'objectif prescrit par le président de la République, Son Excellence Denis Sassou Nguesso, qui est aussi, quelque part, l'artisan de cette grande œuvre. Et donc, j'invite tous nos enfants d'Ondebé, dès demain matin, de rejoindre les salles de classe et de s'engager dans ce par-

cours plein de promesses, parce qu'ils ont en la matière, des référentiels extraordinaires; ils ont leur père, leur oncle, leur grand-frère qui est un modèle et s'il est devenu ce qu'il est aujourd'hui, et bien c'est parce que lui, il a bravé des cours d'eau, des montagnes, des sentiers en pleine forêt, pour aller à l'école. Il n'a pas voulu que, eux aussi puissent passer par ces mêmes et il leur a ramené l'école à la maison. Donc, eux n'auront pas d'excuses; ils doivent aller à l'école, ils doivent réussir, pour qu'on avance tous, pour que l'école devienne une grande cité, Oyo, la Cuvette et le Congo tout entier, parce que, comme leur grand-frère, ils vont contribuer au développement du Congo tout entier, ils ne vont pas se limiter à Ondebé. Donc, merci beaucoup, vous avez tout notre appui et cet appui sera permanent».

Direction Générale des Impôts et des Domaines

Calendrier Fiscal du mois d'Octobre 2013

Le 5:

- Reversement de la taxe sur les contrats d'assurance (Art.336 du CGI, tome 2, livre 1)
- Déclaration par l'entrepreneur principal, adjudicataire du marché principal de la liste des sous-traitants bénéficiaires des contrats d'exécution des travaux et enregistrement desdits contrats (art185quinquies LF 2013)

Le 15:

- Déclaration et versement de la TVA et CA/TVA (Art 31 de la loi n°12- 97)
- Déclaration et versement de la taxe sur les boissons alcoolisées et le tabac (LF 2013)
- Taxe sur les jeux de hasard et d'argent
- CA/ Taxe sur les jeux de hasard et d'argent
- Taxe sur les transferts de fonds (Loi n°33- 2003 du 30- 12- 2001)
- R.A.V. des hôteliers et RAS par la SNE (Art 6 de la loi n°16- 2001 du 31 – 12 – 2001)
- Déclaration des opérations des commissionnaires en douanes
- Taxe sur les billets d'avion en vols internationaux (Loi n°4- 2007 du 11 mai 2007 et décret 2008 - 330 du 19-08-2009)
- Déclaration et paiement de l'IRPP retenu à la source (Art 173 du CGI, tome 1)

- Déclaration et versement de l'acompte sur divers impôts pour l'importation des marchandises à but commercial (Art 5 ter loi n° 01/95).

Le 20 :

- Déclaration et versement des retenues à la source (Art 96,183, 185 ter du CGI, tome 1)
- Déclaration et paiement de la TUS (Loi n°36-2011 du 23 -12 – 2011)
- Déclaration et paiement de l'IS forfaitaire (Art 126 ter CGI, tome 1)
- Déclaration et Paiement de l'IRVM des sociétés étrangères fonctionnant sous le régime de l'admission temporaire d'exercer (ATE) (Art 1 du CGI, tome 2, livre III)
- Déclaration et versement de l'ASDI par les grossistes, importateurs et autres, (LF 2013)
- Déclaration des opérateurs pétroliers au titre du 3^{ème} trimestre (Art 126 quinquies du CGI, tome 1)
- Taxe sur les externalités de l'activité minière et pétrolière (Art 126 ter du CGI, tome 1)

Le 30:

- Paiement du 4^{ème} acompte de l'IGF (Art 3 bis, Loi n°5-96 du 2 mars 1996 modif par LF 2012)

NB:

Pour les nouveaux contribuables, la patente doit être payée dans les 15 jours du début d'activité. (Art 312 du CGI,

Tome 1)

«Payer ses impôts est un devoir civique»

Contacts: 05.746.54 .34 / 06.655.96.71

Etude de Maître Salomon LOUBOULA

Notaire titulaire d'office en la résidence de Brazzaville
Immeuble «Résidence de la Plaine», Premier étage, Place marché de la Plaine, Centre-ville
Boîte Postale: 2927, Brazzaville, République du Congo
Téléphone: (00242) 06 677 89 61; E-mail: offnotasalom@yahoo.fr

ANNONCE LEGALE

LABOREX CONGO
SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION
AU CAPITAL DE 753 942 000 F. CFA
SIEGE SOCIAL: ZONE INDUSTRIELLE, MPILA
B.P: 904, BRAZZAVILLE - REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM N° CG/BZV/09 B 1485

NOMINATION D'ADMINISTRATEURS
RENOUVELLEMENT MANDAT D'ADMINISTRATEURS
RENOUVELLEMENT MANDAT DU CO-COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE
MODIFICATION CORRELATIVE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DU CREDIT MOBILIER

Aux termes du procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 04 juin 2013, dont une copie a été annexée à la minute d'un acte reçu par Maître Salomon LOUBOULA, Notaire à BRAZZAVILLE, le 30 juillet 2013 et enregistrée à la Recette de l'Enregistrement, Domaines et Timbres de Bacongo, le 07 août 2013, sous folio 142/11, numéro 1906, les actionnaires de la société «LABOREX CONGO», après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration, ont décidé:

- * de ratifier la nomination aux fonctions d'administrateur de Monsieur Jean-Marc LECCIA, demeurant 24, rue du Président Wilson, 78230 LE PECQ (FRANCE) et de Madame Pauline NGANGUIA, demeurant Pharmacie de Mikalou, B.P: 198 BRAZZAVILLE, cooptés par le Conseil d'Administration en ses séances respectives du 27 novembre 2012 et du 16 avril 2013, en remplacement de Monsieur Jean-Yves MAZON et de Monsieur Jean-Pierre MAVOUNGOU, démissionnaires, pour la durée restant à courir des mandats de leurs prédécesseurs, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

- * de nommer, en qualité d'Administrateur de la société «LABOREX CONGO», sur proposition du Conseil d'Administration, la société SEVPHARM, SARL au capital de 10 000 Euros, dont le siège social est situé à la ZAC du Grand Launay - 8, avenue Paul Delorme - 76120 LE GRAND-QUEVILLY

(FRANCE), immatriculée au RCS de ROUEN sous le n°790 865 182, pour une durée de trois années qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2016 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015, en remplacement de la société DOMAFI, démissionnaire;

- * de renouveler, sur proposition du Conseil d'Administration:

- le mandat d'Administrateur de Monsieur Fortuné BATCHI, pour une durée de trois années qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2016 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015;

- et le mandat de Monsieur Stéphane KLUTSCH, Co-commissaire aux comptes titulaire, pour une durée de six exercices sociaux expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2018.

Deux exemplaires dudit procès-verbal ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BRAZZAVILLE, le 27 août 2013, sous le n° 13 DA 931, par les soins du Notaire soussigné.

Modification correlative en a été faite le même jour au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le n° CG/BZV/09 B 1485.

Pour insertion légale,
Maître Salomon LOUBOULA

Ministère de la pêche et de l'aquaculture

«Poisson pour tous à l'horizon 2025»

Tel est le mot d'ordre du président de la République, Denis Sassou Nguesso, figurant dans la lettre de la politique de la pêche et de l'aqua-

culture adressée au Ministère en charge de ce secteur. Ceci, pour résorber le déficit de l'offre de 40 mille tonnes entièrement couvert par les importa-

tions de poissons qu'accuse le Congo. Dans le cadre de l'application de ce mot d'ordre, le ministre de la pêche et de l'aquaculture, Bernard Tchibambelala, accompagné d'une délégation ministérielle importante, s'est rendu, récemment, dans les départements de la Bouenza et la Lékoumou. Au cours de son séjour, le ministre de la pêche et de l'aquaculture a décliné la stratégie de mise en œuvre du mot d'ordre du Chef de l'Etat. Celle-ci comprend trois niveaux. Primo: la création des stations piscicoles dans les 88 sous-préfectures du pays auxquelles s'ajoutent les communes de plein et moyen exercices. Des stations qui vont servir à fournir les alevins aux pisciculteurs, ainsi que les aliments composés des poissons. Elles vont également servir à l'encadrement technique des différents pisciculteurs et catalyseurs.

Secundo: chaque département doit avoir au moins mille étangs de 25 ares chacun.

Tercio: le ministre de la pêche et de l'aquaculture a demandé aux cadres de s'impliquer dans la mise en œuvre de ce processus, en prenant ainsi l'exemple du Chef de l'Etat.

L'application du mot d'ordre du président de la République devrait permettre de produire au moins 10 mille tonnes par département, à l'horizon 2025; la production venant de la seule pisciculture au moins de 150 mille tonnes. Le Congo deviendra autosuffisant en protéines de poissons, mais aussi exportateur en poissons dans la sous-région et dans le monde. Cette grande ambition du Chef de l'Etat est en train de se concrétiser, grâce aux efforts inlassables du ministre de la pêche et de l'aquaculture et de ses cadres très engagés dans la mise en œuvre de ce mot d'ordre poisson pour tous d'ici 2025.

S.E.

LA SEMAINE AFRICAINE

Bd. Lyautey (en face du CHU)
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE
Direction - Tel: (242) 06.678.76.94/ 06.664.00.47

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

Président:

Mgr Miguel Angel Olaverri, Evêque de Pointe-Noire

Directeur de Publication:
Joachim MBANZA

Secrétaire de rédaction

Véran Carrhol YANGA

Tel: (242) 06.668.24.72

Saisie&Montage (PAO):

Atelier

La Semaine Africaine

Service Commercial:

Brazzaville:

Tél. 06.889.98.99/05.528.03.94

Pointe-Noire:

Tel:05.557.78.71/06.655.8003

Eric-Pressing

PRESSING DE LUXE

Situé au coeur économique de: * Brazzaville
rond-point Mougali * Pointe-Noire centre ville,

ERIC-PRESSING

ERIC

- * E = Expérience dans le cadre de Nettoyage à Sec
- * R = Remplissant toutes les conditions de lavage
- * I = Irréprochable pour un travail soigné et bien fait
- * C = Compétence qui fait la différence

PRESSING

- * P = Professionnel confirmé
- * R = Reste fidèle au bon service
- * E = Entretien de qualité inégalable
- * S = Service non stop
- * S = Sollicité par les clients exigeants
- * I = Incomparable, toute la ville en parle
- * N = Nommé ERIC-PRESSING
- * G = Garantit la longévité de nos vêtements

Faites confiance à notre pressing de luxe

Pour chaque enfant
Santé, Education, Egalité, Protection
FAISONS AVANCER L'HUMANITE



AVIS D'APPEL D'OFFRES

N° CBRA/PLAN/SSA/2013/001

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) recherche pour son Bureau du Congo à Brazzaville :

Trois (3) Consultants Nationaux pour l'Evaluation du projet d'amélioration de la qualité de vie des populations autochtones dans la Likouala

Sous la supervision de l'Administrateur du Programme Politiques Sociales, les Consultants seront responsable des activités suivantes :

- * Analyser la conception du projet, en étudiant le document de projet en lui-même, la cohérence et la pertinence des objectifs, des résultats, des activités et de la stratégie de mise en œuvre proposés;

- * Mesurer le niveau d'avancement vers la réalisation des objectifs du projet et des résultats de développement en faveur de la population ciblée, qu'il s'agisse d'individus, de communautés, d'institutions ou autre; cette évaluation analysera les activités mises en œuvre, les raisons des succès et/ou des échecs et leur contribution à l'atteinte des résultats;

- * Analyser les forces et les faiblesses dans la mise en œuvre du projet et réaliser en particulier une analyse fine du contexte, des capacités des acteurs, des modalités de mise en œuvre des activités et des contraintes ;

- * Générer un volume conséquent de connaissances basées sur des évidences, en identifiant les meilleures pratiques et les leçons apprises en rapport avec la conception du projet, sa mise en œuvre et sa gestion, qui pourraient servir pour la réplique de l'expérience.

- * Proposer des recommandations sur la suite à donner au projet dans la Likouala,

- * Proposer un modèle budgétisé à tester.

- * Formuler des recommandations en vue de la réplique de l'expérience dans d'autres localités à forte concentration de populations autochtones.

(Pour plus de renseignements, les termes références complets du poste sont disponibles auprès de la section des Ressources Humaines de l'UNICEF).

Durée de la consultation 45 jours à compter de la date de signature du contrat.

Profils des consultants

Le consultant principal chargé de mener cette évaluation devra être titulaire d'au moins un diplôme universitaire de niveau bac +5 en évaluation de projet, en sociologie, en anthropologie ou tout autre domaine pertinent.

Il devra avoir au moins huit (8) ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'évaluation des projets, avoir une connaissance avérée et de l'expérience dans l'application des méthodes d'évaluation qualitatives et quantitatives, ainsi qu'une bonne connaissance et expérience en matière de recherche anthropologique et documentaire.

Le consultant expert en Santé publique devra être détenteur d'un Diplôme universitaire dans le domaine de la santé publique. Il devra avoir une bonne connaissance de la thématique du projet, doublée d'une bonne expérience en matière de conception, de mise en œuvre, suivi et évaluation des projets. Un minimum de six (6) années d'expérience dans le domaine de la recherche ou de l'évaluation est nécessaire.

Le consultant expert en protection des enfants devra pos-

séder un diplôme universitaire en droit, sciences politiques ou sciences sociales. Il est devra avoir Une expérience d'au moins six (6) ans dans le domaine de la protection des enfants et des connaissances approfondies sur les populations autochtones représenteraient des atouts. Par ailleurs, il devra avoir une bonne connaissance des instruments internationaux et nationaux relatifs à la protection des minorités.

Il est impératif que tous les candidats possèdent une bonne expérience en matière d'évaluation, de documentation de projets multisectoriels et une bonne capacité de rédaction, d'analyse et de synthèse des documents et rapports de projets, et d'évaluation des coûts.

Conditions de service

- Les consultants travailleront à plein temps pendant toute la durée de la consultation. Il disposera de ses propres moyens informatiques et de communication pour accomplir ses tâches. Néanmoins, un espace sera mis à disposition dans les locaux de l'UNICEF, durant la consultation.

Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures (Lettre de motivation + CV ou P11 + copie des diplômes + justificatifs de l'expérience professionnelle) par courriel : cbrrecruitment@unicef.org, à l'attention de l'Administrateur chargé des Ressources Humaines.

NB : Les candidats doivent mentionner le titre du poste sur l'enveloppe. La date limite de réception des candidatures est fixée au 21 octobre 2013 à 14h00.

- Seuls les candidats présélectionnés recevront une lettre de réponse.

- Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

Italie

Près de 300 réfugiés noyés dans l'île de Lampedusa

La semaine dernière a été éprouvante pour l'Eglise universelle (le pape en premier) et le monde entier, victimes d'un drame. Jeudi 3 octobre 2013 au matin, l'île italienne de Lampedusa en Sicile a encore avalé de nombreuses vies humaines. Un naufrage qui n'a pas laissé indifférent le Pape François, qui le cœur meurtri, a exprimé honte et douleur devant la mort de tant de réfugiés africains qui tentaient de gagner l'Europe. Ce mot lâché spontanément par le Saint-Père («C'est le mot honte qui me vient, c'est une honte») alors qu'il rencontrait du 2 au 4 octobre les participants à la célébration du cinquantième de l'encyclique «*Pacem in terris*» du pape Jean XXIII, avant de se rendre à Assises traduit toute la douleur de l'Eglise et du monde.

Face à la mort des dizaines de ses semblables, le Souverain pontife ne pouvait rester muet. Surtout que l'île italienne de Lampedusa où le pape a effectué le 8 juillet 2013 sa première visite pastorale hors de Rome, n'est pas à sa première tragédie. Conscient du drame des immigrés clandestins, le Saint-Père avait dénoncé la «mondialisation de l'indifférence» lors de cette visite. Et lors du récent naufrage, le pape voit «l'inhumaine crise économique mondiale, symptôme d'une grave manque de respect pour l'homme». A l'origine de ce naufrage, un bateau transportant environ 500 migrants, originaires de la

Corne de l'Afrique. Selon les enquêteurs, les passagers du navire ont mis le feu à des couvertures pour signaler leur présence à des navires marchands. En raison du carburant, le navire a pris feu et coulé. Le premier secours est venu des bateaux de tourisme alertés par des cris. L'alerte a été donnée par des bateaux de pêche qui se trouvaient dans la zone. Interrogés par les médias, des rescapés sur place ont dit être partis deux jours plus tôt de Misurata en Libye. Du côté du gouvernement italien, Enrico Letta, président du Conseil a annoncé dès vendredi 4 octobre un deuil national dans son pays. Président du Conseil pontifical pour la pastorale des migrants et des personnes en déplacement, le cardinal Antonio Maria Veglio, n'a pas lui non plus caché «sa profonde tristesse» face à cette tragédie humaine qui ne peut pas



L'horreur était à son comble, aux larges de Lampedusa.

ne pas interpeller l'Eglise, les institutions et organismes bref, le monde entier, à l'heure où tous ou presque parlent de la mondialisation et du village planétaire. Le prélat y voit la responsabilité «de chacun de nous». Suite à ce drame, le Centre Astalli, dirigé par les jésuites italiens avec comme président le père Giovanni La Manna, qui vient en aide aux réfugiés a réclamé des mesures extraordinaires pour qu'on cesse de mourir en Méditerranée. Le centre interpelle ainsi les institutions et les dirigeants des Etats européens et encourage le gouvernement italien à demander à la Commission européenne

de mettre en place immédiatement des couloirs humanitaires visant à garantir une protection internationale aux victimes des guerres et des conflits. De même, plusieurs hommes politiques italiens ont demandé que leur pays et l'Europe se dotent de politiques adaptées de surveillance des côtes pour éviter de telles tragédies. Depuis le début de l'année, rapporte-t-on, plus de 22.000 migrants ont été débarqués sur les côtes du sud de l'Italie soit près de trois fois plus que sur l'ensemble de 2012.

Aristide Ghislain NGOUMA

Les inédits d'un pontificat L'encyclique quatre mains

De l'inédit dans le pontificat, le Pape François nous l'a présenté le 5 juillet dernier. Ce jour-là pour la première fois en absolu, a été présentée au Vatican une encyclique écrite... par deux Papes! «*Lumen Fidei*», en effet, n'est pas seulement la première encyclique du Pape François; elle est aussi la première qui a été écrite à quatre mains comme plusieurs commentateurs l'ont souligné. Commencée par le Pape Benoît XVI, elle a en effet été achevée par l'actuel Souverain qui n'y a apporté ni corrections, ni suppléments cosmétiques mais bien sa propre vision d'une Eglise au service de la solidarité dans la foi.



Le Pape François

«La foi nous aide (...) à pénétrer en profondeur aux fondements du réel. En ce sens, on peut comprendre à quel niveau la lumière de la raison est en mesure d'éclairer les questions de notre temps sur la vérité, c'est-à-dire les grandes questions qui montent du cœur humain en face de la réalité entière, aussi bien devant ses beautés que devant ses drames», expliquait Mgr Gerhard Ludwig Müller, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, en présentant ce travail que le Pape émérite (et dont il était un proche collaborateur) situait dans la cohérence de l'Année de la foi décidée dans le dernier semestre de son pontificat.

La foi est communion, mais aussi service du bien commun. Que deux Souverains pontifes «se relayent» pour produire un texte lumineux sur la question n'est pas une incongruité puisque, pour reprendre Mgr Müller, «l'unité de la foi est le bien précieux que le Saint-Père et ses confrères évêques sont invités à témoigner, à alimenter et à garantir, comme les prémices d'une unité qui veut s'offrir comme don au monde entier». «*Lumen Fidei*», veut dire la lumière de la foi. Nous n'épuiserons pas en une colonne la richesse d'un texte qu'un théologien et un pasteur ont mis tout leur génie à enrichir ensemble.

Retenons seulement l'inédit visible de la démarche, et le succès du résultat final. Jamais dans l'histoire de l'Eglise deux Papes n'étaient «tombés d'accord» pour produire une encyclique ensemble. D'ailleurs, nous l'avons déjà dit ici, jamais deux Papes vivants ne s'étaient rencontrés jusqu'ici!

(A suivre)

Albert S. MIANZOUKOUTA
(Journaliste à Radio Vatican)

Libres propos

La honte!

Ce mot qui tend à disparaître du langage du commun de nos compatriotes a été remis à la mode par le pape François lors de son premier voyage hors du Vatican, voyage consacré, comme l'on sait, à l'île de Lampedusa. Cette île à la triste réputation de porte de l'Europe, et qui se trouve être pour beaucoup de candidats à l'émigration, la porte de l'enfer. Ne pas voir Lampedusa et mourir!

Ce même mot, la honte, le pape l'a encore répété ce jeudi 3 Octobre 2013, après ce que les autorités italiennes elles-mêmes ont qualifié de plus grand drame, depuis que se noient en mer les candidats à l'exil de toutes nationalités, et dont les cadavres finissent par être rejetés par la mer sur cette île, que l'on peut penser maudite. Une île qui attire les damnés de la terre pour les faire périr, par dizaines, par centaines, en mer. Le décompte macabre signale que depuis 20 ans, il y a eu 25.000 morts soit une moyenne de 5 morts par jour, principalement des Africains.

Le pape parle de honte pour l'Europe, qui demeure impuissante à accueillir dignement les rescapés en leur offrant l'aide et l'assistance qu'ils sont en droit d'attendre de leurs frères en humanité. La honte, pour l'Europe, puissance financière, de ne pas débloquer les fonds nécessaires pour investir afin de réduire la fracture économique entre pays du Sud et pays du Nord. Honte pour l'Europe donc! Mais quid alors des pays pourvoyeurs des boat people de ces vingt dernières années? Le roi du Maroc, Sa Majesté Mohammed VI a dû avoir honte de voir les hordes d'immigrants franchir devant les écrans de télévision espagnols, et donc du monde entier, la frontière grillagée de son pays avec l'enclave espagnole de Ceuta. La honte pousse les hommes d'honneur à réagir. Le souverain chrétien a réagi en régularisant la situation administrative des ressortissants de divers pays d'Afrique subsaharienne qui se servent de



Cyprien Kibangou.

son pays comme tête de pont. C'est tout à son honneur. Si face au drame du 3 octobre, une sauveteuse n'a pu retenir ses larmes devant les télévisions du

monde entier, qui d'autre a pleuré avec elle, hormis le pape, hormis les mères qui se demandent peut-être, en Syrie, au Sénégal, en Guinée-Conakry, dans les deux Congo, ou ailleurs, ce qu'il est réellement advenu de leur fils, de leur fille, s'il ou elle est à compter parmi les survivants ou parmi ceux que la mer a rejetés: la mer n'aime pas la charogne. Déchets humains que l'on ramasse dans des sacs en plastique, des sacs-poubelles, en somme.

Charogne rime avec vergogne. La vergogne, l'autre mot pour dire la honte. Les chefs de nos Etats, dont les enfants préfèrent prendre le risque de mourir en mer, plutôt que de vivre sans véritable perspective d'avenir dans leurs pays, connaissent-ils encore la honte, eux qui demeurent souvent aphones devant de tels drames qui devraient les concerner en premier? La honte peut certainement laisser sans voix, car les grandes douleurs sont muettes. Le sens de la responsabilité oblige à parler, à

dire. Heureusement que le pape est là, lui le chef d'un Etat sans armée, sans divisions blindées, pour dire que la mort d'innocents aura toujours un visage hideux, celui de la honte. Aussi longtemps que les pays Africains traiteront leurs problèmes par procuration, déléguant aux Européens, aux Américains, aux Chinois, l'obligation d'y faire face, cette parole du psalmiste nous collera toujours à la peau: «Ma honte est toujours devant moi, et la confusion couvre mon visage». (Ps 44,16)

Cyprien KIBANGOU

Cadre Supérieur du Transport Aérien, Diplômé de l'Université Catholique d'Afrique de l'Ouest, Unité Universitaire d'Abidjan Cycle de Formation Théologique des Laïcs, Côte d'Ivoire, Diplômé en Management des Compagnies Aériennes, ATDI, Genève, Suisse Master en Management de la Sécurité en Aviation, ECU, Perth, WA

Diocèse d'Owando

S.o.s pour le lancement du lycée catholique de Makoua

Présentation de l'établissement
Le lycée catholique Saint Pie X de Makoua est un lycée d'enseignement général. Il suit pour cela les programmes officiels et le projet éducatif catholique dont l'objet est de donner à chacun les chances nécessaires pour la construction de sa personnalité, de sa vie morale et spirituelle, comme pour son insertion dans la société. (Jean Paul II). Cette orientation est opérationnalisées par les cours de culture religieuse, de morale chrétienne, par une vie de prière (Messes obligatoires, prière avant et après chaque cours) et par la création d'un esprit communautaire en milieu scolaire. On y reçoit par test de niveau, tout candidat, sans distinction de religions, de couleurs, de nationalités. Les séries qu'on y trouve sont les suivantes: Snd. A (2e langue, latin); Snd. C; Ps (Première scientifique: tronc commun des séries C et D). Les classes de Terminales A, C et D s'ouvriront l'année prochaine (2014-2015).
Passage: 11,00 et plus.
Redoublement: 10,00 - 10,99.

En-dessous de 10,00 l'élève est réorienté.
Le lycée comprend aussi la branche internat de filles et de garçons. La vie à l'internat s'organise autour d'un règlement intérieur dont les spécificités essentielles sont: sortie, visite des parents et amis, accès à tout appareil audiovisuel personnel et particulièrement au téléphone: une fois par mois. (Le journal télévisé de 20h est autorisé). Six heures d'études surveillées et travaux dirigés par jour. La journée à l'internat commence par la messe obligatoire et se ferme par le *Salve* (prière avant le couvre-feu) tout aussi obligatoire. Sorties collectives en ville ou en campagne, dans les villages.
NB.: Les interdits alimentaires liés aux coutumes sont inadmissibles.
Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur!

Contact:
Lycée catholique Saint Pie X de Makoua
Abb Edmond BASSIMAS
B.P.: 09 Makoua
Tél.: 06 987 37 47

NECROLOGIE

Les familles Moé-Tchapi et Sambou ont le regret d'annoncer le décès brutal de leur fille, nièce et tante,
Mlle Mireille Clémentine MAKOSSO-TCHAPI «Miss TCHAPI»
Décès survenu lundi 30 septembre 2013 à Tours (France). La veillée a lieu au domicile familial à Pointe-Noire sis au N° 449 avenue de l'Indépendance à Tié-Tié (à côté de la pharmacie Etoile).
Programme
Judi 3 octobre 2013
Première veillée à Tours (France)
Vendredi 4 octobre 2013
10h45: Mise en bière et présentation de la dépouille à sa famille, aux amis et con-

naissances à la morgue du C.h.u de Bretonneau
11h30: Départ de la dépouille pour l'aéroport Roissy-Charles-De Gaulle
- Dernière veillée à Tours
Samedi 5 octobre 2013
Départ de la famille pour Pointe-Noire par le vol Eclair
Dimanche 6 octobre 2013
6h: Arrivée de la famille à l'aéroport Antonio Agosthino Neto de Pointe-Noire par le vol Eclair
Lundi 7 octobre 2013
6h: Arrivée de la dépouille à l'aéroport Antonio Agosthino Neto de Pointe-Noire par le vol Air France
8h: Dépôt de la dépouille à la morgue municipale de Pointe-Noire
La date des obsèques sera



communiquée ultérieurement.
Que notre maman MIRA repose en paix!
Pour tout contact:
0033 6 35 43 34 15 / 00242
05 553 00 98 / 05 559 48 22
06 667 42 35

Gabon

Les évêques ont planché sur la clôture de l'année de la foi

Afin de terminer en beauté l'Année de la foi décrétée par le Pape Benoît XVI, et de bien se préparer pour le prochain congrès de l'Acerac-famille, que Libreville abrite du 13 au 17 novembre 2013, la Conférence épiscopale du Gabon s'est réunie à Libreville en session extraordinaire, du 2 au 5 octobre 2013. Ferme invite a, en outre, été faite au peuple de Dieu de rester vigilant face à la prolifération des courants mystico-religieux divers, et d'avoir «une foi agissante». S'agissant du premier point, les évêques du Gabon ont une fois encore exhorté le peuple de Dieu à reprendre conscience de sa foi pour la raviver, la purifier, la confirmer et la proclamer avec joie. Rappelant ainsi le vœu du Pape émérite, Benoît XVI, quand il lançait l'Année de la foi: «aider tous les fidèles à redécouvrir la force et la beauté de la foi, et redonner vigueur à ceux qui traversent des difficultés ou une crise dans leur vie de foi».

Dans l'appel lancé aux fidèles pour une bonne préparation spirituelle de cette clôture de l'Année de la foi, prévue le 24 novembre en la solennité du Christ Roi de l'univers, les pères évêques ont, par ailleurs, attiré leur attention quant à la profusion des fausses doctrines au Gabon. «L'heure est cruciale, grave, même, car dans nos milieux aujourd'hui, beaucoup de menteurs disent que le Christ n'est pas ressuscité; des vendeurs d'illusions issus de certaines sectes viennent vers

vous et affirment que la résurrection du Christ n'est que pure invention humaine. Ayant à cœur notre devoir de faire resplendir la vérité face au relativisme «religieux» véhiculé, comme pasteurs et successeurs des apôtres, nous vous demandons, au nom de notre Seigneur Jésus-Christ, de ne pas vous laisser tromper, égarer par toute sorte de doctrines étrangères», ont-il écrit. Concernant le congrès de l'Acerac-famille, la Conférence épiscopale du Gabon a appelé les fidèles à se mobiliser pour



Les évêques du Gabon à l'issue de leur session extraordinaire.

la réussite de cet événement et à prier «pour que la famille soit toujours au cœur des préoccupations de l'Eglise et de la société».

Jean-Claude NOUNAMO (Libreville)

SIYAHM OPTIC

Pour tout achat de vos verres et montures aux meilleurs prix

Contact:

La Semaine Africaine Brazzaville
Tél.: +242 05 500 77 77 / 06 610 77 77
Email: agngouma@yahoo.fr

Archidiocèse de Brazzaville

Aser Emmanuel, Christ Varèle et Grâce Chardelly bientôt diacres

Samedi 28 septembre 2013, la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville a servi de cadre à la traditionnelle messe d'envoi en mission de dix-sept séminaristes en fin de stage pastoral. Quatorze admis en année de théologie ont fait leur prise d'aube, et trois qui ont terminé le cycle de théologie sont admis au diaconat. Tous sont appelés à poursuivre leur formation au grand séminaire de théologie Cardinal Emile Biayenda, étape qui les prépare aux ministères du diaconat et du presbytérat. Les trois candidats admis au ministère diaconal sont, notamment: Aser Emmanuel Bakouika, Christ Varèle Massamba et Grâce Chardelly Miéanzambi. La prise d'aube et l'admission au diaconat des séminaristes ont eu lieu au cours d'une eucharistie qui était présidée par l'abbé Léonard Milongo, vicaire général de l'archidiocèse de Brazzaville. Une dizaine de prêtres y a concélébré, en présence de nombreux fidèles qui avaient pris d'assaut la cathédrale Sacré-Cœur.



L'abbé Léonard Milongo présidant l'eucharistie.



Une vue des dix-sept candidats.

Parents, amis et proches des dix-sept candidats étaient rassemblés dans la cathédrale Sacré-Cœur, pour soutenir et accompagner les futurs ouvriers dans la vigne du Seigneur. Eux pour qui, dans son homélie, l'abbé Léonard Milongo a imploré la grâce divine afin qu'ils soient toujours attentifs à nos supplications et que le Seigneur daigne bénir leur désir de se vouer aux ordres sacrés du diaconat et du presbytérat.

Le vicaire général de l'archidiocèse de Brazzaville a félicité les parents des futurs candidats aux ordres sacrés pour leur avoir permis de se consacrer, entièrement, au Seigneur. Il les a invités à orienter leurs enfants, surtout les jeunes filles vers la vie religieuse, car les vocations féminines sont, désormais, rares. Aux futurs candidats aux ordres sacrés du diaconat et du presbytérat, le vicaire général de Brazzaville les a encouragés à persévérer dans leur vocation, afin de s'attacher au Christ prêtre, par un amour sans réserve.

Après la prédication du vicaire général et selon le rite consacré à cette célébration liturgique, chaque candidat appelé au diaconat, a répondu à l'appel de l'un des formateurs en disant: Me voici. Puis, s'en est suivi le dialogue entre le célébrant et les trois candidats, qui par la suite ont été admis au ministère de diacre.

Juste avant le rite de renvoi, l'abbé Léonard Milongo a, au nom de l'archevêque de Brazzaville, ouvert l'année académique 2013-2014, pour les séminaristes de l'archidiocèse de Brazzaville. Ces derniers ont renoué, mardi 1^{er} octobre 2013, avec les cours dans les deux séminaires de philosophie Mgr Georges Firmin Singha et de théologie Cardinal Emile Biayenda.

Pascal BIOZI KIMINO

Grands séminaires de théologie et de philosophie de Kinsoundi (Brazzaville)

Retraite du début de l'année académique 2013-2014

Date: du vendredi 4 au vendredi 11 octobre 2013
Thème: «Les vertus qui doivent fondamentalement caractériser l'ouvrier apostolique de la nouvelle évangélisation»
Prédicateur: Abbé Eric Paul Goma, prêtre exorciste du diocèse de Kinkala

Eglise et paix

Les œuvres culturelles des pères Bukasa et Ntumba présentées au public

Le 12 juillet dernier, la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville était le lieu choisi, pour la cérémonie solennelle de présentation des œuvres culturelles pour la paix des pères Jean Marie Bovic Bukasa Malu, curé de la paroisse Notre-Dame de Fatima, dans l'archidiocèse de Brazzaville, promoteur d'Afrika Telema, et Valentin Ntumba Kapambu, vice-recteur de l'Université Saint-Augustin de Kinshasa (RDC). La cérémonie s'inscrivait dans le cadre des activités culturelles menées par Afrika Telema, ayant pour objectif la promotion d'une culture de paix. Prêtres de la congrégation des Carmes Déchaux tous deux, ils sont, respectivement, auteurs d'un Dvd ayant pour titre: «La paix dans le monde» et du livre intitulé: «Regarder l'autre autrement, un facteur de paix». Les auteurs ont ainsi présenté au public les deux œuvres bénies par Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, à l'issue de cette cérémonie qu'il a patronnée et qui avait pour modérateur l'abbé Gervais Protais Yombo, recteur du grand séminaire de théologie Cardinal Emile Biayenda.



Père Valentin Ntumba Kapambu.



Père Jean Marie Bukasa Malu.



La couverture des deux ouvrages.

dans le monde» se veut une invitation de tous à la campagne permanente pour la promotion de la paix à travers le monde». Puis, le public a eu droit à une projection d'un extrait du Dvd.

Cette cérémonie aura été aussi caractérisée par les mots de remerciements du chef des délégations étrangères et du père Valentin. Et de l'archevêque de Brazzaville, qui a signifié ce que représente en termes de bienfaits, la paix sans laquelle toute vie en société ne serait qu'illusion ou fantaisie. Ce dernier a béni les deux œuvres culturelles concernées.

Dans la même perspective, il convient de signaler qu'en sus du message sur «La paix dans le monde», Afrika Telema a, également, mis sur le marché un autre sur la situation en RCA, intitulé: «Centrafrique lève-toi!» et en RDC sous le titre: «RDC lève-toi pour la paix»! Instrument de campagne pour la promotion du dialogue, de la réconciliation, la justice et la paix qui sont des facteurs de développement, Afrika-Telema œuvre pour l'instauration et la vulgarisation d'une culture de paix.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Parmi les participants, il y avait des délégations venues de la RD. Congo, du Gabon, de la République centrafricaine, du Cameroun ainsi que des fidèles chrétiens de Brazzaville. Animée par la chorale Angélus de la paroisse Notre-Dame de Fatima de Mpila, la cérémonie a débuté par le mot du modérateur, qui a fait savoir que lorsque l'Eglise parle de paix, elle donne l'impression qu'elle fait de la politique. Or, l'Eglise s'inscrit dans la relation première de l'homme avec Dieu. Pour ce faire, la doctrine sociale de l'Eglise fait de la paix son cheval de bataille pour la promotion de tout l'homme et de tout homme.

Après avoir cité les documents pontificaux qui parlent de paix, notamment l'encyclique «Pacem in terris» du pape Jean XXIII, l'abbé Yombo a fait remarquer: «Dans les béatitudes, il est question de paix, car il est écrit: Heureux les artisans de paix, ils hériteront le royaume des cieux. Empêcher quiconque d'exprimer sa foi dans la religion de son choix est un manque de paix». Avant de faire l'historique du combat pour la paix dans l'Eglise à travers ses institutions, car l'Eglise fait de la paix son cheval de bataille

pour l'édification du royaume de Dieu.

A la suite du modérateur, le père Sylvain Badibanga a présenté l'ossature, les enjeux et la toile de fond de l'ouvrage à l'honneur, alors que le père Valentin Ntumba Kapambu a fait la promotion de son livre intitulé: «Regarder l'autre autrement, un facteur de paix». Un ouvrage de 80 pages, édité aux éditions Edicaf, à Kinshasa, préfacé par l'abbé Gervais Protais Yombo, qui entraîne le lecteur dans un exercice fastidieux, celui du regard à porter à l'autre dont il faut se convaincre qu'il est le prochain de l'homme et en même temps son alter ego.

Dans son allocution d'usage, le père Jean Marie Bukasa Malu, après avoir signifié que la question de la paix préoccupe de plus en plus, aujourd'hui, l'humanité tout entière et paraphrasant Mgr Anatole Milandou, au cours d'un entretien, a affirmé: «Quand on a la paix, on ne se rend pas compte. Mais quand on n'a pas la paix on se rend compte». Ayant remercié l'archevêque de Brazzaville pour son soutien paternel à Afrika Telema, l'orateur a fait savoir: «Le message de ce jour contenu dans la chanson «La paix



Total E&P Congo Recrute

DATE DE CLOTURE : 30 octobre 2013

REF.ONEMO : 071/2013 Annonce no 16

Présent au Congo-Brazzaville depuis 1968, Total EP Congo est le premier opérateur pétrolier du pays, avec près de 60% de la production nationale. Premier employeur privé et premier investisseur de la République du Congo, il est un acteur majeur dans le paysage économique congolais.

Pour l'accompagner dans ses activités et comme chaque année, Total E&P Congo lance sa campagne 2013 pour le poste d' :

OPERATEUR D'EXPLOITATION (H/F)

MISSIONS :

· Sur instructions précises d'un Technicien ou d'un Superviseur de Production (à terre

ou en mer), assurer la conduite des installations, veiller à l'exécution des travaux par les entreprises contractées, participer à l'exécution des interventions;

· Assister les équipes de maintenance, lors des opérations, assurer la vérification et la maintenance des équipements de sécurité, ainsi que la fonction de Secrétaire Technique Production/Bilan;

· Recueillir les éléments nécessaires à la rédaction des rapports spécifiques et des rapports mensuels.

PROFIL RECHERCHE:

· Bac C, D, E, F, S ou équivalent. Mention: «assez bien» minimum;

· Année d'obtention du bac : 2011, 2012, 2013;

· Etre apte à travailler en mer.

POSTULER (N'envoyez qu'une seule demande que par un seul canal: soit par papier, soit par mail):

Merci de nous faire parvenir de préférence par papier et si possible par email les pièces suivantes

· Lettre de motivation (préciser le poste faisant l'objet de votre candidature);

· Curriculum Vitae avec photo format d'identité et coordonnées complètes (téléphone, e-mail);

· Attestation d'admission au Bac ou Diplôme de Bac ou encore Liste des admis au Bac portant la mention d'admission.

Toute déclaration mensongère ou falsification de document disqualifiera le candidat pour cette offre et toutes les autres offres

TOTAL à venir

Vos candidatures sont à déposer à :
TOTAL E&P CONGO - DRH - BP 761
Pointe Noire

Pointe-Noire : Bureau courrier, Direction Générale sise immeuble Poincaré.

Brazzaville : Bureau de liaison TOTAL E&P CONGO, avenue Bayardelle.

Où à envoyer à l'adresse:

ep-cg.recrut-congo@total.com

Toutes nos offres sur: www.careers.total.com

TOTAL E&P CONGO



Recherche pour son client, leader de la distribution des véhicules, industriels (VI) ou légers (VL), et du pneumatique, ses commerciaux

Basés à Pointe Noire et à Brazzaville, Sous la responsabilité du Directeur commercial du domaine, votre mission en tant que :

« Commercial Véhicules Légers » sera d'assurer :

- La prospection et le développement de la clientèle
- L'animation de la vente et du suivi du parc VL des clients de la zone économique de Pointe Noire / de Brazzaville
- La satisfaction client :

- identification du besoin
- conseil d'achat
- Prise de commande
- Paiement et suivi facturation
- Livraison

• Le reporting régulier auprès de votre direction pour renseigner votre activité

De Formation commerciale (ou technique), vous être titulaire d'un Bac +2/3, ou vous détenez un bac avec une expérience de 3 à 5 ans dans la vente de produits/biens de consommation et/ou services. Votre permis B vous permet d'être autonome et de vous déplacer pour votre travail, afin de rencontrer vos clients.

Qui êtes vous ?

De nationalité congolaise (République du Congo), vous êtes à l'aise dans le domaine automobile, sans forcément être un expert, et vous pratiquez la bureautique sans souci (Pack Office). Soucieux de l'intérêt du client et attentif à la satisfaction de ses attentes, vous aimez le terrain et aller à la rencontre des donneurs d'ordre de la place, pour les informer et les convaincre.

La pratique de l'Anglais, du Portugais et/ou chinois serait un atout indéniable dans votre dossier

Réf : CEVL/2013-10 / KACC

« Commercial VI » sera de :

- La prospection et le développement de la clientèle VI/PL
- L'animation de la vente et du suivi du parc VI /PL des clients de la zone économique de Pointe Noire / de Brazzaville
- Le lien technico-commercial avec le configurateur VI/PL pour la préparation et la mise en œuvre technique des offres commerciales
- Le reporting régulier auprès de votre direction pour renseigner votre activité

De Formation initiale technique (ou en action commerciale), vous être titulaire d'un Bac +2/3, ou vous détenez un bac avec une expérience de 3 à 5 ans dans la gestion d'une flotte et/ou d'un parc de véhicules.

Riche de vos connaissances mécaniques, votre permis B vous permet d'être autonome et de vous déplacer pour votre travail, afin de rencontrer vos clients.

Vous veillez à les conseiller efficacement et cherchez à en convaincre de nouveaux. Comment ? En étant réactif pour répondre à leurs besoins tout en mettant en avant les avantages techniques des produits du groupe.

Qui êtes vous ?

De nationalité congolaise (République du Congo), vous êtes à l'aise pour évoquer la mécanique, et vous pratiquez sans souci la bureautique (Pack Office). Soucieux de l'intérêt du client et attentif à la satisfaction de ses attentes, vous aimez le terrain et allez à la rencontre des donneurs d'ordre de la place, (en charge des parcs et flottes de VI), pour les informer et les convaincre.

Le Permis PL (C) serait un +

La pratique de l'Anglais et du Portugais serait un atout indéniable dans votre dossier

Réf : CEVI/2013-10 / KACC

« Commercial Equipement Pneumatique » sera de :

-Devenir le partenaire privilégié du client, pour tout son approvisionnement pneumatique

-Assurer l'animation de la vente et du suivi du parc pneus des clients de la zone économique de Pointe Noire

-Rendre compte de son activité en utilisant les outils de reporting de l'entreprise

Vous serez donc le conseiller du responsable de parc/flotte du client, et votre démarche de veille pro active, vous permettra de lui proposer des solutions, avant même que son besoin s'exprime dans l'urgence.

De Formation initiale technique (ou en action commerciale), vous être titulaire d'un Bac +2/3, ou vous détenez un bac avec une expérience de 3 à 5 ans dans la gestion d'une flotte et/ou d'un parc de véhicules.

Riche d'une expérience dans une société de transport, de ventes de VI, ou de suivi de flotte véhicule, vous pratiquez la bureautique sans souci, (Pack Office). Soucieux de l'intérêt du client, attentif à la satisfaction de ses attentes, vous trouvez ce qui correspond à son besoin en recherchant dans toute la gamme des produits pneumatique du groupe, mais aussi en anticipant sa demande, par des visites technico-commerciales régulières et un suivi de sa flotte.

Qui êtes vous ?

De nationalité congolaise (République du Congo), vous êtes à l'aise pour évoquer la mécanique, et vous pratiquez sans souci la bureautique (Pack Office). Soucieux de l'intérêt du client et attentif à la satisfaction de ses attentes, vous aimez le terrain et savez aller à la rencontre des donneurs d'ordre de la place, en charge des parcs et flottes de VI, pour les informer et les convaincre.

Le Permis PL (C) serait un +

La pratique de l'Anglais et du Portugais serait un atout indéniable dans votre dossier

Réf : CEPN/2013-10/ KACC

Votre curiosité pour les produits, métiers et projets des clients, mais aussi de notre enseigne, démontrera votre intérêt au poste et votre envie de vous impliquer dans le groupe.

Vous nous reconnaissez dans ce profil ? Contactez nous uniquement par mail, en précisant la référence du poste recherché, à l'adresse suivante Kacc.carriere@yattoo.com, avant le 18 octobre 2013. Nous attendons votre cv et votre lettre de motivation (+copie du dernier diplôme en pdf).

NB: les candidatures incomplètes ou transmises par un autre canal que le mail seront automatiquement écartées du processus.

Direction générale du contrôle budgétaire

Le personnel renforce ses capacités dans l'application du manuel de comptabilité budgétaire

Palais des congrès, à Brazzaville. Le personnel de la direction générale du contrôle budgétaire a bénéficié, du 10 au 20 septembre 2013, d'un séminaire atelier de formation, dans le cadre du renforcement des capacités, notamment dans l'application du manuel de comptabilité budgétaire et du guide de vérificateur de la matérialité et de l'effectivité du service réalisé. Initié par le Ministère de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration, en partenariat avec l'Union européenne, ce séminaire s'est inscrit dans le cadre de l'exécution du plan d'action gouvernemental pour la gestion des finances publiques.

Objectif de ce séminaire: passer en revue le cycle budgétaire et maîtriser la mission générale d'un contrôleur, selon le cadre harmonisé de la gestion des finances publiques de la C.e.m.a.c (Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale). Une centaine de cadres du ministère en charge des finances, particulièrement ceux de la Direction générale du contrôle budgétaire, évoluant à Brazzaville et dans les départements ont bénéficié de cette remise à niveau des connaissances. Ils ont, à cette occasion, eu des éclairages nécessaires pour une bonne utilisation des notions techniques indispensables à la connaissance des finances publiques. Ces participants ont été dotés, en outre, des notions et des techniques leur permettant de s'adapter aux nouvelles réformes budgétaires et comptables entreprises par le Ministère en charge des finances, depuis 2009 conformément aux directives de la

C.e.m.a.c. Aussi certains agents se sont-ils familiarisés avec les notions utiles liées à la connaissance des finances publiques; d'autres ont révisé des concepts parfois oubliés ou noyés dans la routine du travail quotidien. Au terme des travaux, les séminaristes ont affirmé que cette formation leur a été très bénéfique, en ce sens qu'elle leur a permis de mieux comprendre certains concepts de la gestion des finances publiques, notamment la fonction de contrôleur budgétaire. Eu égard aux connaissances acquises, ils ont pris l'engagement de les mettre en pratique, afin d'être à la hauteur des missions qui leur sont assignées. Ces participants ont formulé, par ailleurs, quelques recommandations parmi lesquels: la pérennisation de ce genre de séminaire atelier de formation et son élargissement aux agents; l'élaboration du statut particulier du contrôleur budgétaire et l'ouverture d'une filière à



Jean-Noël Ngoulou et Léopold Molomba.

l'E.n.a.m (Ecole nationale d'administration et de magistrature) pour les agents des catégories I et II et à l'E.n.m.a (Ecole nationale moyenne d'administration), pour ceux de la catégorie III et, l'institution des rapprochements contradictoires systématiques et périodiques entre les acteurs de la chaîne de la dépense aussi bien au niveau central que départemental. Signalons que le séminaire atelier, animé par le Malien Abdoulaye Diawara, consultant principal en finances publiques, s'est articulé autour de trois thèmes: «Présentation introductive des fondamentaux de la gestion des finances publiques», «Manuel de comptabilité budgétaire à l'usage de la

direction générale du contrôle budgétaire» et «Guide de vérification sur place de la matérialité et l'effectivité du service fait». Ce séminaire a été ouvert et clôturé par Jean-Noël Ngoulou, conseiller au trésor et à la comptabilité publique du ministère de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration, en présence de Matteo Sirtori, premier secrétaire à l'ambassade de l'Union européenne au Congo, Léopold Molomba, directeur général du contrôle budgétaire et Fidèle Manima, directeur chargé de mission à la direction générale du partenariat pour le développement, au ministère du plan.

Philippe BANZ

Société Syntek Global Congo

Des distributeurs formés au marketing de réseau

Des dizaines d'agents distributeurs du produit XTreme Fuel treatment (Xft), de la société Syntek Global Congo ont bénéficié, lundi 21 août 2013, à Brazzaville, d'une formation sur le marketing de réseau, dans le but de permettre aux distributeurs de jauger l'importance de leur réseau marketing dans la vente du produit Xft, sur le marché national. Thème de cette formation: «Opportunité extrême avec Syntek Global».



Les connaissances acquises lors de cette formation ont permis aux participants de mesurer à quel point, la vie du produit Xft, sur le marché national dépendait de l'efficacité de leur réseau. Ce qui suppose pour eux, une bonne maîtrise du réseau marketing, pour que les consommateurs s'y intéressent et aient le désir d'acheter. Avec pour conséquence, la maximisation des ventes. Des lors, la gestion rationnelle du réseau marketing incluant étude de positionnement, distribution du produit et surtout demande des consommateurs

s'impose à ces distributeurs. L'influence du réseau marketing sur le gain des distributeurs ayant, également, concerné en partie cette formation.

«La formation donne aux distributeurs du produit X Treme Fuel traitement, les outils qui leurs permettront de mieux gérer le réseau de vente du produit, dont chacun d'entre eux sera le porte étendard», a indiqué Mme Atim Evenye, responsable de la société Syntek Global Congo, à la fin de la formation. «Si les agents distributeurs respectent les stratégies du marketing de réseau qu'utilise la société Syntek Global Congo, ils contribueront à la bonne santé de notre entreprise. Cependant, s'ils font tout le contraire, la société aura du mal à s'imposer sur le marché congolais», a-t-elle renchéri. Des phrases qui sonnent comme un appel au travail bien accompli.

Ces agents sont, donc, une arme pour cette société récemment installée au Congo et qui entend avoir une bonne place sur le marché congolais.

Hordel BIAKORO-MALONGA

Media

Uni Congo lance un nouveau magazine: «Congo économie»

Une fois de plus, le paysage médiatique congolais s'est élargi avec la parution d'un nouveau magazine «Congo économie». Edité par Uni Congo (Union patronale et interprofessionnelle du Congo), une société spécialisée dans le domaine du pétrole au Congo-Brazzaville, ce magazine qui vient en complément de «L'agenda», un mensuel existant déjà, s'est assigné comme objectif d'informer un large public, en rendant visibles les activités économiques d'Uni Congo et, en répondant aux besoins permanents des adhérents et des partenaires socio-économiques qui sont les ambassades, l'Université Marien Ngouabi, les administrations publiques, les hôtels et les agences de voyages.

Le lancement officiel de ce magazine a eu lieu mardi 17 septembre 2013, à l'hôtel Olympic palace à Brazzaville, au cours d'une conférence de presse animée conjointement par Christian Barros, Alphonse Missengui et Jean Jacques Samba, respectivement, président, vice-président d'Uni Congo et directeur de publication de «Congo Economie». Plusieurs personnalités parmi lesquels: les directeurs généraux des medias tant public que privé, le directeur général de l'A.r.m.p (Autorité de régulation des marchés publics), David Martin Obami ont rehaussé de leur présence cette cérémonie de lancement officiel.

Donnant les caractéristiques de ce magazine, Jean Jacques Samba a déclaré: ««Congo Economie» est un magazine de 48 pages en papier chromé imprimé en couleur qui paraîtra une fois par trimestre et, sera distribué, gratuitement, aux partenaires d'Uni Congo. C'est, donc, l'un des projets phares du nouveau conseil d'administration d'Uni Congo mis en place en 2012, qui lui permettra

d'évoluer dans les affaires... C'est un outil de communication plus dynamique qui permet de rendre compte de l'actualité économique dans les différents secteurs de l'économie nationale et, également de l'évolution des principales entreprises constituant les secteurs clés d'Uni Congo. C'est un magazine qui concourt à l'amélioration de la visibilité d'Uni Congo dans le contexte de la croissance de l'économie congolaise où le secteur privé est appelé à jouer, pleinement, son rôle de principal moteur de croissance et de diversification de l'économie, en vue de la



Les responsables d'Uni Congo pendant la conférence de presse

création de l'emploi. Créée en 1958, l'Uni Congo est une organisation patronale régie par la loi de 1901 qui a hérité d'une section territoriale de l'Union patronale et interprofessionnelle qui existait à l'époque de l'A.e.f (Afrique équatoriale française). Celle-ci accompagne et conseille les entreprises confrontées aux mutations d'une économie autrefois centrée sur le local et le secteur public, et qu'aujourd'hui, fortement im-

prégnées du contexte international», a expliqué le directeur de publication. En conclusion, Christian Barros a souligné que les informations économiques aux plans international et local auront une place de choix dans ce magazine.

Pascal BIOZI KIMINOU et Espérance MBOSSA OKANDZE

Ministère des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité

Emilienne Raoul contre la prolifération anarchique des structures privées d'accueil et d'hébergement des enfants

En visite d'inspection au groupe scolaire Clé Phénix, de Mme Adada née Connant Danièle Marie Geneviève, mardi 17 septembre 2013, Emilienne Raoul, ministre des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, a saisi cette occasion, pour rappeler à l'ordre les promoteurs des structures privées d'accueil et d'hébergement des enfants. En leur demandant de respecter les normes techniques d'installation, d'organisation, de fonctionnement, ainsi que les règles d'hygiène et de salubrité.



Mme Emilienne Raoul lisant l'arrêté ministériel.

«En effet, la libéralisation des activités dans le domaine du social a favorisé les initiatives individuelles, donnant ainsi naissance à une prolifération anarchique des structures privées d'accueil et d'hébergement des enfants au Congo. De nombreuses structures fonctionnent sans autorisation et évoluent d'une manière informelle, sans se conformer aux règles d'hygiène et de salubrité, en ne remplissant pas les conditions requises d'organisation et de fonctionnement. Dans le souci de réglementer ce secteur d'activité, dont le but premier est la recherche du bien-être des enfants, le président de la République Denis Sassou Nguesso a pris un décret fixant les conditions et les modalités de création et d'ouverture des structures privées d'accueil et d'hébergement des enfants», a rappelé Mme le ministre, qui au terme de cette visite, a lancé la campagne d'information dans chaque arrondissement auprès des promoteurs d'établissements privés. Ces derniers sont tenus de se conformer au présent décret. En cas de non observation des dispositions prescrites, des sanctions seront prises.

Pascal BIOZI KIMINOU

PARCELLES A VENDRE

- 1- A Sangolo, à côté de la paroisse catholique;
- 2- A Kinsoundi, à quelques mètres du dispensaire;
- 3- A Diata, au prolongement de l'avenue goudronnée de Diata.

Contact: 05 528 03 94 / 06 889 98 99



AVIS DE RECRUTEMENT D'UN CHARGE DE RECOUVREMENT

La Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC), Institution financière internationale ayant son siège à Brazzaville, République du Congo, recrute un (1) Chargé du recouvrement.

Les postulants, doivent être ressortissants de l'un des Etats-membres de la BDEAC (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, Tchad), résidents dans le pays de recrutement (REPUBLIQUE DU CONGO).

PROFIL DU POSTE

Le chargé du recouvrement effectuera les tâches suivantes:

- suivre les créances impayées de la Banque;
- gérer et traiter des courriers, mail et fax en relance avec les créances à recouvrer;
- organiser la prise en charge du recouvrement amiable et la gestion des litiges clients;
- suivre la procédure de recouvrement;
- questionner les clients afin d'identifier le motif réel des impayés et trouver une solution pour le recouvrement de la créance dans les meilleurs délais en assurant une relation de qualité avec le client;
- veiller à garantir l'efficacité et la légalité du recouvrement;
- établir l'état récapitulatif des dossiers en précontentieux;
- procéder à la relance de l'emprunteur;
- participer aux négociations de l'échelonnement du remboursement en collaboration avec les opérationnels;
- donner un avis juridique;

- rédiger un avenant au contrat pour la prise en compte des nouvelles conditions;
- préparer les dossiers de contentieux;
- répondre aux interrogations des débiteurs, de leurs mandataires, des auxiliaires de recouvrement ou des sociétés clientes;
- effectuer, le cas échéant, des missions sur le terrain ;
- établir des tableaux de bord de suivi du portefeuille.

QUALIFICATIONS, EXPERIENCE, COMPETENCES ET APTITUDES REQUISES

- être titulaire d'un BAC + 2/3 en Sciences juridiques avec une spécialisation en Droit des Affaires/Droit financier
- justifier d'une expérience professionnelle de sept (07) ans au minimum dans le domaine dont 3 ans dans un cabinet d'huissier de justice;
- avoir de bonnes connaissances en comptabilité, finance et gestion de projets
- très bonnes pratiques des applications bureautiques courantes notamment Word, Excel, PowerPoint;
- Capacité d'analyse et de synthèse, sens de l'écoute et de la rigueur, aptitude à travailler en équipe, disponibilité.

DEPOT DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comprendre:

- une demande manuscrite faisant ressortir la motivation du candidat pour le poste;
- un curriculum vitae;
- deux photos d'identité, format 4 x 4;
- une copie certifiée conforme d'acte de naissance;

- un certificat de nationalité;
 - des copies certifiées conformes des diplômes y compris le baccalauréat;
 - un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois;
 - un certificat médical attestant que le candidat est physiquement apte à occuper le poste.
- La BDEAC se réserve le droit de vérifier l'authenticité des pièces et l'exactitude des informations fournies. Les dossiers de candidature doivent être adressés à: La Direction des Ressources Humaines et de l'Administration

**BANQUE DE DEVELOPPEMENT DES ETATS
DE L'AFRIQUE CENTRALE**

Place du Gouvernement

BP: 1177

Brazzaville, République du Congo

Tél. : (242) 22 281 18 85, (242) 22 281 17 61,

(242) 06 652 96 71, (44) 2079068163

Fax: (242) 22 281 18 80, (44) 2079068161

Adresse électronique: bdeac@bdeac.org

Avec la mention "Recrutement d'un Chargé du recouvrement pour la BDEAC au CONGO"

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 14 octobre 2013. Seules les candidates présélectionnées recevront notification pour les tests de sélection.

Pour de plus amples informations sur la BDEAC, veuillez visiter notre site Internet à l'adresse suivante: www.bdeac.org.



AVIS DE RECRUTEMENT D'UNE ASSISTANTE DE DIRECTION

La Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC), Institution financière internationale ayant son siège à Brazzaville, République du Congo, recrute une (1) Assistante de Direction.

Les postulantes, de sexe féminin, doivent être ressortissantes de l'un des Etats-membres de la BDEAC (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, Tchad), résidentes dans le pays de recrutement (REPUBLIQUE DU CONGO).

PROFIL DU POSTE

L'Assistante de Direction sera chargée d'effectuer les tâches suivantes :

- Réceptionner, enregistrer et transmettre le courrier suivant les directives du Supérieur hiérarchique;
- Suivre la transmission des courriers;
- Identifier les dossiers prioritaires et en faire le suivi;
- Concevoir et saisir les courriers et documents à la demande du Supérieur hiérarchique;
- Assurer le classement des documents;
- Réceptionner et émettre les communications (téléphone, fax, email...);
- Planifier les rendez-vous du Supérieur hiérarchique en liaison avec celui-ci;
- Accueillir et prendre en charge les visiteurs;
- Suivre l'évolution du stock de fournitures;
- Veiller à une utilisation rationnelle des fournitures;
- Préparer les dossiers de la réunion (enregistrement, photocopie, distribution aux participants,);
- Transcrire la minute le cas échéant.

QUALIFICATIONS, EXPERIENCE, COMPETENCES ET APTITUDES REQUISES

- être titulaire d'au moins un Brevet de Technicien Supérieur (BTS) en Secrétariat/Assistanat de Direction;
- justifier d'une expérience professionnelle de sept (07) ans au minimum dans le domaine; une expérience précédente dans une institution financière ou une mission diplomatique serait un atout;
- être courtoise;
- être capable de manipuler avec exactitude une quantité importante d'informations;
- avoir une bonne communication écrite et orale;
- avoir le sens de l'organisation et de la discrétion;
- avoir la capacité de travailler sous pression et au-delà des heures normales de service;
- avoir la maîtrise parfaite du français. une bonne connaissance de l'anglais serait un atout;
- avoir une maîtrise parfaite de Microsoft Office (Word, Excel, Power Point, Publisher ...), Internet,
- la connaissance de logiciel de travail collaboratif du type Lotus Notes serait un atout.

DEPOT DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comprendre:

- une demande manuscrite faisant ressortir la motivation du candidat pour le poste;
- un curriculum vitae;
- deux photos d'identité, format 4 x 4;
- une copie certifiée conforme d'acte de naissance ;
- un certificat de nationalité;
- des copies certifiées conformes des diplômes y compris le baccalauréat;

- un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois;
 - un certificat médical attestant que la candidate est physiquement apte à occuper le poste.
- La BDEAC se réserve le droit de vérifier l'authenticité des pièces et l'exactitude des informations fournies.

Les dossiers de candidature doivent être adressés à:

La Direction des Ressources Humaines
et de l'Administration
**BANQUE DE DEVELOPPEMENT DES ETATS DE
L'AFRIQUE CENTRALE**
Place du Gouvernement
BP: 1177

Brazzaville, République du Congo

Tél. : (242) 22 281 18 85, (242) 22 281 17 61,

(242) 06 652 96 71, (44) 2079068163

Fax: (242) 22 281 18 80, (44) 2079068161

Adresse électronique: bdeac@bdeac.org

Avec la mention "Recrutement d'une Assistante de Direction pour la BDEAC au CONGO"

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 14 octobre 2013. Seules les candidates présélectionnées recevront notification pour les tests de sélection.

Pour de plus amples informations sur la BDEAC, veuillez visiter notre site Internet à l'adresse suivante : www.bdeac.org.

Des anti-valeurs aux valeurs évangéliques: d'un monde sans morale à un monde juste, solidaire et humain

Avec bonheur et joie, nos Pères évêques ont abordé, à leur 4^{ème} assemblée plénière, un sujet frontal et social d'actualité, celui des «anti-valeurs» et comme sous-titré, une interrogation: «Que devons-nous faire?». Cette question revient deux fois dans le Nouveau Testament: A Pierre (Acte 2), que devons-nous faire? Pierre en appelle à un changement total de repère spirituel et devenir un nouvel homme: avec un regard neuf, un cœur neuf et des sentiments neufs. Jean-Baptiste lui, pour la même question, ouvre un chemin à la fois social, éthique et moral. En effet, tout comme Pierre, il exige une mentalité nouvelle: une nouvelle manière de penser, d'être et d'agir à la fois individuel et collectif (Luc 3, 11-14).

- 1- Le partage à ceux qui sont dans le besoin (aspect social) comme le dit, avec audace, Saint-Ambroise, «quand un riche ne donne pas aux pauvres, c'est du vol».
- 2- Aspect éthique aux douaniers et aux agents des impôts: «Ne pas demander plus que ce qu'exige la loi».
- 3- Aspect de probité morale et sécuritaire, aux militaires, gendarmes et policiers: «Ne faites ni violence, ni tort à personne, contentez-vous de votre salaire».

Avant d'aborder l'aujourd'hui de la situation morale, nos Pères évêques ont tenu à rappeler leur prise de positions antérieures sur le plan social, dont le noyau dur demeure la définition de la Doctrine sociale de l'Eglise (D.e.s) en termes «de principes de réflexion, de critères de jugement et de directives pour l'action» (Préambule n°2). Il y a, de toute évidence, une constance, une continuité de leur prise de parole sociale depuis 1983 à 1997. Nos Pères évêques ont, par la suite, stigmatisé cinq anti-valeurs qui cristallisent la crise morale et éthique, véritable drame de notre société d'aujourd'hui. En termes de dégradation, de dépravation, de dégénérescence et de perversion des mœurs: il s'agit de la corruption, de l'incivisme, des déviances sexuelles, de l'impunité et des atteintes à la démocratie (mauvais découpage électoral, non respect des échéances électorales, fraudes, achat et/ou violation des consciences, inégalité de traitement des candidats et des partis dans le financement et l'accès aux médias).

Puissance et sens des valeurs évangéliques

En tout état de cause, nos Pères évêques nous proposent de vivre au quotidien la puissance et le sens des valeurs évangéliques, comme antidotes aux anti-valeurs. Il sied, ici, de dire et de redire que dénoncer le mal et ses causes n'est pas un principe éducateur. Il est utile de redire que l'homme préfère regarder le beau tableau, car l'homme est fait pour le beau, le bien et non pour le mauvais. Le mal ne remplit pas l'âme, mais la pousse au désespoir: à force de contempler le laid, certaines personnes vont jusqu'au suicide. Alors que le bien dilate l'âme, il lui permet d'espérer, de fixer des objectifs. Pourquoi?

La réponse se trouve, d'une part, dans le distinguo de l'arène sociale de l'engagement religieux des laïcs et, d'autre part, dans la présentation des valeurs sociales, lesquelles assurent consistance et solidarité à l'édifice de la vie et de l'action, pour un vivre-ensemble heureux.

Le temporel est le champ propre de l'engagement des laïcs

De par sa mission spécifique, l'Eglise catholique, comme institution, n'a pas à intervenir directement dans l'ordre du temporel, ni à se substituer aux institutions étatiques qui ont pour mission de promouvoir le bien commun de tous les membres. C'est par l'action et l'engagement de leurs fidèles laïcs vivant dans le monde que l'Eglise se doit d'être présente et d'influer sur la situation et l'évolution socio-politique et

économique du pays. Le temporel constitue le champ propre de l'apostolat et de la mission évangélisatrice des fidèles laïcs. Ils sont appelés à y être «le sel de la terre, la lumière du monde et le levain dans la pâte» (Mt 13, 33; 5, 13-14). Les fidèles ne devraient pas avoir peur de s'engager en politique, sous le prétexte que les mœurs politiques sont souvent guidées et dominées par des anti-valeurs incompatibles avec la foi chrétienne et l'Evangile. En envoyant ses disciples en mission, Jésus les prévient: «Voici que je vous envoie comme des brebis au milieu des loups, soyez donc rusés comme des serpents et candides comme des colombes» (Mt 10). Loin donc de décourager les laïcs, la dureté de la carrière et de l'action politique devraient les inciter à s'y engager davantage, avec plus de lucidité, de discernement et d'intelligence. Car, ce n'est pas en fuyant le monde qu'on le convertira à l'Evangile, mais en s'y engageant résolument avec la conscience claire de devoir y livrer un combat contre les forces du mal, mais aussi de pouvoir compter sur la grâce et la force du Christ lui-même, qui a vaincu le monde par la croix. Cette assurance devrait inciter les laïcs chrétiens à faire montre de créativité, d'inventivité et de solidarité, pour lutter contre les anti-valeurs qui, souvent, gangrènent le monde et les mœurs politiques. Des chaînes de solidarité au niveau local, national et même international pourraient constituer un moyen puissant de dénoncer et de lutter ensemble contre la corruption, la fraude, l'impunité, l'incivisme... Les chrétiens devraient faire montre d'ingéniosité, de détermination et de solidarité à l'échelle mondiale, dans la lutte pour le triomphe des valeurs évangéliques. Quatre valeurs sociales sont inhérentes à la dignité de la personne humaine dont elle favorise le développement authentique et sont essentiellement: la vérité, la liberté, la justice et l'amour. Elles constituent la référence incontournable pour les responsables de la chose publique.

La vérité: (Selon Jean XXIII in «Pacem in terris» et le C.e.c n° 2467).

Les hommes sont tenus, de façon particulière, à tendre continuellement vers la vérité, à la respecter et à l'attester de manière responsable. Vivre dans la vérité revêt une signification spéciale dans les rapports sociaux: la vie en commun entre les êtres humains au sein d'une communauté est, en effet, ordonnée, féconde et correspond à leur dignité de personnes, lorsqu'elle se fonde sur la vérité. Plus les personnes et les groupes sociaux s'efforcent de résoudre les problèmes sociaux selon la vérité, plus ils s'éloignent de l'arbitraire et se

conforment aux exigences objectives de la moralité.

La liberté (selon Jean-Paul II, C.a n° 17 et 42 ainsi que Jean XXIII, P.t n°289-290).

La valeur de la liberté, en tant qu'expression de la singularité de chaque personne humaine, est respectée quand il est permis, à chaque membre de la société, de réaliser sa vocation personnelle; de chercher la vérité et de professer ses idées religieuses, culturelles et politiques; d'exprimer ses opinions, de décider de son état de vie et, dans la mesure du possible de son travail; de prendre les initiatives à caractère économique, social et politique. Ceci doit advenir au sein d'un «contexte juridique ferme» dans les limites du bien commun et de l'ordre public et, en tous les cas, à l'enseigne de la responsabilité.

Par ailleurs, la liberté doit aussi se manifester comme capacité de refus de ce qui est moralement négatif, sous quelque forme que ce soit, comme capacité de détachement effectif de tout ce qui peut entraver la croissance personnelle, familiale et sociale. La plénitude de la liberté consiste dans la capacité de disposer de soi en vu du bien authentique, dans la perspective du bien commun universel.

La justice: Selon Saint-Thommas d'Aquin, la justice est une valeur qui s'accompagne de l'exercice de la vertu morale cardinale qui lui correspond.

Le Catéchisme de l'Eglise Catholique (2411) rappelle au respect des formes classiques de la justice commutative, la justice distributive et la justice légale. La justice sociale y a acquis un relief toujours plus important; elle représente un véritable développement de la justice générale, régulatrice des rapports sociaux sur la base des critères de l'observance de la loi.

Selon Jean-Paul II (S.r.s n°39-40 et J.m.p 2004), la justice apparaît particulièrement importante dans le contexte actuel où la valeur de la personne, de sa dignité et de ses droits, au-delà des proclamations d'intention est sérieusement menacée par la tendance diffuse de recourir exclusivement aux critères d'utilité et de l'avoir. Aussi la justice, sur la base de ses critères, est considérée de façon



Par Georges Loemba-Ndendé.

réductrice, alors qu'elle acquiert une signification plus pleine et plus authentique dans l'anthropologie chrétienne. De fait, la justice n'est pas une simple convention humaine car ce qui est juste n'est pas originellement déterminé par la loi, mais par l'identité profonde de l'être humain. La pleine vérité sur l'homme permet de dépasser la vision contradictoire de la justice qui est une vision limitée, et d'ouvrir ainsi à la justice l'horizon de la solidarité et de l'amour. «Seule, la justice ne suffit pas. Elle peut même en arriver à se nier elle-même, si elle ne s'ouvre pas à cette force plus profonde qu'est l'amour».

L'amour: (Jean-Paul II en 1970, discours à l'anniversaire des 25 ans de la F.a.o).

La charité devient charité sociale et politique. La charité sociale nous fait aimer le bien commun et conduit à chercher effectivement le bien de toutes les personnes considérées non seulement individuellement mais aussi dans la dimension sociale qui les unit. La charité sociale et politique ne s'épuise pas dans les rapports entre les personnes, mais elle se déploie dans le réseau au sein duquel s'insèrent les rapports et qui constitue précisément la communauté sociale et politique intervenant sur celle-ci en visant le bien possible dans son ensemble.

Pour ne pas conclure

Depuis la publication, le 14 avril 2013, du numéro 34 de «Parole d'Evêque», beaucoup ont écrit avant moi, notamment des diacres, des laïcs, des prêtres et des hommes de bonne volonté, les amis de la paix. Ici, je salue donc leur bravoure et leurs engagements épistolaires au jour de leur foi et du souci du «bien vivre et d'espérer encore possible». Je me suis associé à ceux-là, pour apporter ma contribution, quoique modeste et tardive, mais non moins incisive dans le contenu et originale dans la forme, pour construire, au Congo, la civilisation de l'amour, de la non-violence et de la charité sociale et politique.

Père Georges LOEMBA NDEDE

L'homosexualité: une inclination désordonnée

La question de l'homosexualité a fait l'objet, ces dernières années, de plusieurs publications de la part de la Congrégation pour la doctrine de la foi et de certaines Conférences épiscopales. Ainsi, le 23 juillet 1992 (1), la Congrégation pour la doctrine de la foi publiait ses observations au sujet des propositions de loi sur la non-discrimination des personnes homosexuelles, afin de réagir aux initiatives prises par certaines villes, en particulier aux Etats-Unis, en faveur des couples homosexuels. «De telles initiatives peuvent avoir un



Par Jacques Nganga.

impact négatif sur la famille et sur la société. Des faits comme l'adoption des enfants, le recrutement des enseignants, le choix d'entraîneurs sportifs, les besoins de logements des familles véritables, les préoccupations légitimes des propriétaires (...) sont souvent en jeu». En effet, poursuivait ce texte (n°10), «il y a des domaines dans lesquels ce n'est pas une discrimination injuste de tenir compte de l'orientation sexuelle».

Aux yeux de la Congrégation, une discrimination sur la base des tendances homosexuelles n'est donc pas injuste. La note affirmait toutefois clairement que «les homosexuels ont les mêmes droits que les autres personnes, y compris celui de ne pas voir leur dignité offensée».

En fait, la Congrégation pour la doctrine de la foi reste parfaitement cohérente avec ses précédentes affirmations sur cette question. Dans une déclaration sur quelques questions d'éthique sexuelle, publiée en décembre 1975 et qui fait toujours référence, il est dit que «l'inclination particulière de la personne homosexuelle, bien qu'elle ne soit pas un péché en soi, constitue tout de même une tendance plus ou moins forte vers un comportement intrinsèquement mauvais du point de vue moral (...). C'est la raison pour laquelle l'inclination elle-même doit être considérée comme objectivement désordonnée». Ce texte soulignait, par ailleurs, le devoir de chercher à comprendre la condition homosexuelle et invitait à juger, avec prudence, la culpabilité des actes homosexuels.

Dans une lettre adressée aux évêques du monde entier et rendue publique le 30 octobre 1986, sous le titre: «La pastorale à l'égard des personnes homosexuelles», le cardinal Joseph Ratzinger, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, dénonçait les groupes et mouvements qui, au sein même de l'Eglise, tentent de «réunir sous l'égide du catholicisme, des personnes homosexuelles qui n'ont aucune intention d'abandonner leur comportement homosexuel». (...) «L'une des tactiques utilisées, soulignait le texte, consiste à affirmer que toute critique ou réserve à l'égard des personnes homosexuelles, de leur activité et de leur style de vie, est une forme de discrimination injuste. On assiste même en certaines nations à une véritable tentative de manipulation de l'Eglise, pour obtenir le soutien, souvent bien intentionné, de ses pasteurs en faveur d'un changement des normes de la législation civile».

Ce document de 1986 recommandait d'aider les homosexuels à chaque niveau de leur vie spirituelle, «sans le décevoir ni faire le vide autour d'eux», se rapprochant ainsi d'une position définie, en juin 1981, par l'épiscopat français et communément admise depuis lors: «Si les homosexuels cherchent loyalement à donner un sens à cette limite que représente l'homosexualité, on ne voit pas au nom de quoi des prêtres pourraient leur refuser, plus qu'à d'autres, l'accès aux sacrements». Ce même document romain rappelait également que «l'activité homosexuelle n'exprime pas la complémentarité d'une union capable de transmettre la vie» et qu'elle est ainsi «en contradiction avec la vocation d'une existence vécue sous la forme de ce don de soi dans lequel l'Evangile voit l'essence même de la vie chrétienne».

Père Jacques NGANGA, Moraliste

Note

1-Texte paru dans l'Osservatore Romano du 24 juillet.

Nouveaux tarifs pour abonnement

	Congo	Autres pays d'Afrique
6 mois		96 Euros
Retrait sur place:	15.600	192 Euros
Expédié:	23.400	
1 an		Europe
Retrait sur place:	31.200	96 Euros
Expédié:	46.800	192 Euros
	France, Afrique	Amérique-Asie
	Francophone	100 Euros
	91 Euros	200 Euros
	182 Euros	

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Pour de bonnes analyses, j'aime lire La Semaine Africaine. www.lasemaineafricaine.net

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Directeur Général du Groupe UBA remporte le prix du «Dirigeant de l'Année»

Lagos; 26/09/2013. Le Directeur Général du Groupe United Bank for Africa (UBA) Plc, M. Phillips Oduoza, a été élu «Dirigeant de l'Année» en matière d'Investissement Socialement Responsable (ISR) 30 par 'Africa Investor', l'un des principaux cabinets d'investissement et de communication spécialisée, qui conseille les gouvernements et les entreprises sur les investissements en Afrique. Le prix a été présenté à M. Oduoza, lors du sommet sur les investissements institutionnels organisé mardi par 'Africa Investor' (Ai) pour les dirigeants d'entreprise, à la Bourse de New York. Les indices SRI ont été institués aux Nations Unies, en 2008, comme une étape concrète de l'engagement des investisseurs et des entreprises en faveur des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en Afrique. Le Directeur Général du Groupe UBA a été choisi en reconnaissance de ses réalisations exceptionnelles au cours de l'année dernière considérées comme une «source d'inspiration pour les chefs d'entreprises et de

gouvernement qui œuvrent pour le renforcement du profil d'investissement de l'Afrique», ont déclaré les organisateurs du prix, dans un communiqué. Le jury a pris en compte l'excellence des compétences de leadership, l'amélioration de l'image des entreprises, l'innovation et l'originalité, ainsi que l'engagement en faveur des Objectifs du millénaire pour le développement dans le choix du «Dirigeant de l'Année» en matière d'Investissement Socialement Responsable (ISR) 30. Depuis sa nomination au poste de Directeur Général, M. Oduoza a été le fer de lance d'un certain nombre d'initiatives de croissance, notamment le récent Project Alpha, feuille de route de trois ans des principales initiatives de transformation de UBA, qui vise à consolider le positionnement stratégique du Groupe, et à exploiter pleinement les opportunités offertes par la renaissance économique de l'Afrique et la plateforme unique du Groupe UBA. Dans ses commentaires sur la récompense, M. Oduoza a affirmé: «Je me réjouis des progrès importants que nous sommes en train d'effectuer à UBA.

Je dédie ce prix au personnel multilingue et multiculturel de UBA. Nous sommes fiers de notre héritage panafricain et des importantes contributions que nous faisons au développement économique du continent». Le Groupe UBA reste un fournisseur de services financiers très diversifiés, implanté dans 19 pays africains, à New York, Londres et Paris. UBA s'est, au fil des ans, érigée une solide franchise de vente de détail, à travers le continent, offrant à plus de sept millions de clients, un bouquet de produits et de services adaptés à leurs différents besoins financiers. Pour les plus amples informations nous concernant, vous pouvez nous contacter aux adresses suivantes:
CITY CENTER
 37, Avenue William Guynet
 En face de Rond-point City center
 Centre Ville Brazzaville
POTO-POTO
 Immeuble Galerie Omega
 11, Rue Dispensaire
 En face du marché Poto-Poto
 Brazzaville
POINTE-NOIRE
 Immeuble Meka
 Avenue CHARLE DE GAULLE
 En face d'Atlantique Palace
 Centre-ville; Pointe-Noire
 cfcubacongo@ubagroup.com



Office Notarial Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA
 Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Centre-ville Brazzaville
 B.P: 13861/Tél. : 06.665.65.90/E-mail: etudebouboutou@yahoo.fr
 République du Congo

INSERTION LEGALE
 CONGOBRICK

Société à Responsabilité Limitée/Capital social: 1.000.000 francs CFA
 Siège social: 40, rue Nkoua, Nzoko-Mfilou
 Brazzaville (République du Congo)
 RCCM CG/BZV/13 B 4605 - République du Congo

Suivant Acte authentique en date à Brazzaville du vingt-quatre mai deux mil treize, reçu par Maître J.B. BOUBOUTOU-BEMBA, Notaire titulaire d'un Office notarial à la résidence de Brazzaville, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Centre-ville, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes:
Forme: Société à Responsabilité Limitée régie par l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique;
Objet social: La Société a pour objet, en République du Congo et à l'Etranger:
 - La construction à objet public et privé; la production de briques et de matériaux de construction; l'exploitation forestière: notamment la plantation de forêts artificielles; la maintenance de surfaces vitrées et/ou matériels roulants (rames de train...); le transport de personnes et de marchandises; la création, développement et gestion de sites internet, pour son propre compte et pour le compte de tiers; la formation, les membres d'association et les salariés de société, en matière d'informatique et de communication électronique. Et, généralement, toutes les opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

Dénomination sociale: CONGOBRICK;
Siège social: 40, rue Nkoua, Nzoko-Mfilou Brazzaville;
Durée: la durée de la société est fixée 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation;
Capital social: Un Million (1.000.000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales de dix mille (10.000) francs chacune, entièrement souscrites;
Administration de la Société: Conformément aux dispositions statutaires, Monsieur KOUOSSA Armel Ado a été nommé en qualité de gérant de la Société, pour une durée de deux années;
Dépôt légal: Les actes constitutifs ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 26 septembre 2013, sous le numéro 13 DA 1044.
Immatriculation: La Société CONGOBRICK est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro RCCM CG/BZV/13 B 4605.

Pour avis,
 Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA, Notaire

ETUDE MAZAMBA MILANDOU

NOTAIRE
 Sise n°349, Boulevard Charles DE GAULLE, Immeuble RAKOTO, en face de la Pharmacie Croix du Sud, B.P: 5162, contacts: 06 663 38 90, 04 446 28 39, 01 057 50 05, E-mail: etudemazambamilandou@yahoo.fr, Pointe-Noire, République du CONGO

ANNONCE LEGALE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Pointe-Noire du trois juin deux mille huit, enregistré à la même date, sous folio 096/4 N°2476, déposé au rang des minutes de Maître Ulrich MAZAMBA MILANDOU, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, enregistré le vingt septembre deux mille treize, il avait été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:
Forme juridique:
 Société à responsabilité limitée;
Dénomination:
 FULL TRADING CONGO TRANSIT, en sigle «F.T.CT» Sarl;
Siège social: Quartier Moulembo, arrondissement 3 Tié-Tié, B.P: 1523, Pointe-Noire;
Capital social:
 Le capital social est fixé à un million de francs (1.000.000) F. CFA. Il est divisé en 100 parts sociales de dix mille francs (10.000) F. CFA, souscrites et libérées en totalité, tel qu'il ressort de la déclaration notariée de souscription et de versement du capital social;

Objet social:
 Manutention, Transit, Dédouanement, Acconage, Prestation de Services, Bâtiment, Shipping, On shore, Off-shore, Transport;
Durée:
 99 ans, à compter de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf cas de dissolution anticipée prévue par la loi ou d'une décision de prorogation;
Gérance:
 La Société est gérée par Monsieur LOUBOUKA Pierre;
Dépôt:
 Les actes constitutifs avaient fait l'objet d'un dépôt au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro 12 DA 2322, le 27 Septembre 2013;
 Immatriculation:
 La société est immatriculée sous le numéro 13 B 1164.

Pour insertion légale,
 Maître Ulrich MAZAMBA MILANDOU

20 ans de l'orchestre Extra Musica

«Fidèles» et dissidents sur une même scène!

Fondé en 1993, l'orchestre Extra Musica est un patrimoine culturel qui a donné naissance à beaucoup de ramifications: Extra Musica international, Universal Zangul, Génération Universal, Z1 International, etc. Cet ensemble musical célèbre, cette année, ses vingt ans d'existence. Pour marquer d'une pierre blanche cette commémoration, Rufin Ombombou et Serge Mayembo ont eu l'ingénieuse idée de faire jouer, prochainement, sur un même podium, à Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et à l'étranger, ceux qu'on pourrait qualifier de «fidèles» d'Extra Musica (Roga Roga, Espé Bass, Sonor Digital et Ramatoulaye, etc.) et les dissidents (Quentin Moyascko, Régis Touba, Oxygène, Papy Bastain, Kerson, Arafat, etc.). Mais avant d'organiser un événement d'une telle ampleur, les initiateurs de ce projet ont cru de bon aloi d'obtenir la caution du ministre de la culture et des arts, Jean-Claude Gakosso. Celui-ci le leur a accordée, à l'issue de la rencontre qu'il a présidée à son cabinet de travail, mercredi 2 octobre 2013. Du côté d'Extra Musica, on a noté la présence de Roga Roga, Espé Bass, Ramatoulaye et Sonor Digital. Et du côté des dissidents, il y avait: Oxygène, Quentin Moyascko, Régis Touba, Arafat, Kerson, et Papy Bastain.

Dans son mot de circonstance, Rufin Ombombou a expliqué le bien-fondé de son projet: «Dans le cadre de la revalorisation de notre culture, et en même temps dans le cadre de la consolidation de la paix, nous avons cru utile de rassembler ces enfants, à l'occasion du 20^{ème} anniversaire de l'orchestre Extra Musica dans toute sa composante. Et vu le patrimoine culturel que ces enfants ont légué à la population congolaise, et même au-delà de nos frontières, nous avons cru utile qu'à l'occasion de leur 20^{ème} anniversaire, de les rassembler, pour qu'ils fêtent ensemble cet anniversaire, pour faire revivre à toute la population africaine, et, en particulier congolaise, le souvenir qu'ils nous ont légué, parce que, ce qu'ils ont fait, ça rentre dans le patrimoine culturel congolais le plus précieux. Donc, nous avons cru utile de regrouper les enfants,

qui représentent aussi un échantillon de réconciliation nationale, de la paix et de l'unité nationale. Extra Musica réuni, ça veut dire que c'est le Congo en miniature, culturellement parlant. C'est pour cela que nous avons cru utile de vous donner la primeur de vous vous approprier de cet événement que nous considérons très important, culturellement, pour cette année».

Jean-Claude Gakosso a loué l'initiative. «Ce que vous faites, c'est très, très bien. Nous avons tenté de le faire à l'occasion de la fête internationale de la musique, nous avons essayé de forcer un peu la main, en les plaçant sur un même podium, pour qu'ils chantent, nous avons tenté de les mettre ensemble, pour qu'ils comprennent que c'est en étant unis qu'on est forts et respectés. A l'occasion de ses vingt ans, effectivement, il était de bon aloi de les remettre ensemble...Je



En haut: Jean-Claude Gakosso s'adressant aux initiateurs du projet. En bas: les artistes musiciens.

vous félicite d'avoir eu cette initiative, parce que nous sommes habités par le même projet de voir ces jeunes gens qui ont rehaussé les couleurs de la musique congolaise, ici, au pays et à l'étranger, il n'y a que les aveugles qui ne voient pas, qui refusent de voir que ces jeunes gens ont beaucoup apporté à la musique congolaise», a-t-il reconnu. Et d'ajouter: «Vraiment, vous avez la caution du gouvernement, nous allons porter à bout de bras ce projet de valoriser ces jeunes gens qui ont tant apporté à notre musique, à notre culture natio-

nale... Merci d'avoir eu cette initiative. Nous allons la porter ensemble et nous allons célébrer ensemble cet anniversaire et faire ce qu'il convient de faire pour rendre un hommage mérité à nos jeunes artistes». Dans le cadre de la célébration des 20 ans d'Extra Musica, la maison Doumoussion avait organisé deux méga concerts, le 22 juin 2013, au Palais des congrès de Brazzaville, et le 29 juin, à l'hôtel «Le ruisseau», à Pointe-Noire.

Véran Carrhol YANGA

Programme des Journées pour la promotion du patrimoine culturel congolais au service du développement durable

Mardi 8 Octobre:

- 17:30 à 18h30: Cocktail d'inauguration du Palais du Congrès. (Sur carte d'invitation);

- 20h à 22h: Gala au Palais de Congrès, avec la participation de la troupe du Carnaval de Barranquilla de Colombie, Les Bantous de la Capitale, Keben et son Groupe, le Ballet Ngavouka «Le Retour» et les ballet de les enfants d'Ephata»;

Mercredi 9 Octobre:

- 9h30: Cycle des conférences à l'Auditorium du Ministère d'Affaires Etrangères (Entrée gratuite)

- 19h: Activité Musicale Populaire au Palais des Congrès, avec la participation de la troupe du Carnaval de Barranquilla de Colombie, Les Bantous de la Capitale, Keben et son Groupe, et les ballets de les enfants d'Ephata» (Entrée payante).

Jeudi 10 Octobre:

- 19h: cocktail de clôture à Hôtel Olympic Palace (Sur invitation).

Conservation du patrimoine culturel congolais

Des projets en étude bientôt exécutés, grâce à Eni Congo

Brazzaville, jeudi 3 octobre 2013. Le ministre de la culture et des arts, Jean-Claude Gakosso, s'est entretenu avec Luca Cosentino, directeur général sortant de la société pétrolière Eni Congo, installée dans la ville côtière de Pointe-Noire. L'ordre du jour: la mise en place des projets orientés vers la conservation de la mémoire collective et la valorisation de l'héritage culturel traditionnel du Congo.

«Une culture sans histoire est une culture morte». Le célèbre proverbe donne acte aux déclarations faites par Luca Cosentino, à l'issue de son entrevue avec le patron du département de la culture et arts au Congo, Jean-Claude Gakosso. «Nous avons échangé sur des projets culturels que nous allons entamer dans les prochains mois. Ils ciblent la conservation de la mémoire collective et la valorisation de l'héritage culturel traditionnel du Congo. Ce sont des projets sur lesquels on avait déjà discuté, il y a quelques mois. Nous passons, bientôt, dans la phase d'exécution.



Les deux personnalités pendant l'entretien.

Donc, nous avons échangé sur la meilleure façon de commencer ces projets, mettre en place ces projets. Ils concernent les trois régions du Congo: le Sud, le Centre et le Nord», a indiqué Luca Cosentino. Des projets qui devront permettre au Ministère de la culture et des arts d'estampiller l'histoire de la culture traditionnelle congolaise, à travers l'espace et le temps, les âges et les civilisations. D'où la nécessité de les exécuter avec suffisamment d'art. Pour le directeur général sortant d'Eni Congo, ces projets seront exé-

tés à bref délai: «L'idée, c'est donc de pouvoir démarrer avec tout ça dans les meilleurs délais. Ce sont des projets en phase de définition. Ce sont des projets culturels, bien évidemment, puisque nous sommes ici au Ministère de la culture». Si la nature de ces projets est pour le moment tenue secrète, en raison des études en cours, leur orientation est, par ailleurs, porteuse de lumière. Ils donneront davantage vie à l'héritage culturel traditionnel congolais.

Horde! BIAKORO-MALONGA

Institut français de Pointe-Noire/ Commune de Dolisie

Signature d'une convention de partenariat culturel

La Commune de Dolisie et l'Institut français de Pointe-Noire ont conclu une convention de partenariat culturel d'une durée de trois ans renouvelables, à l'initiative conjointe des deux parties. L'acte officiel symbolique de signature de ladite convention a eu lieu, dimanche 29 septembre 2013, dans la salle de conférences de l'hôtel de ville de Dolisie, la 3^{ème} ville du pays. Le maire de Dolisie a été représenté, à cette cérémonie, par Gilbert Awanza, administrateur-maire de l'arrondissement 2. L'Institut français de Pointe Noire, quant à lui, l'était par son directeur, Franck Patillot, qui était accompagné, pour la circonstance, par Mme Delphine Ménage, responsable de la médiathèque et des activités pédagogiques au sein de cette institution. On y a noté, également, la présence du Secrétaire général de l'arrondissement 1 de la Commune de Dolisie, Louis Julien Jacob Bienne Lecomte, du directeur de cabinet du maire de Dolisie, Valentin Ongoto Epouma, du directeur départemental du livre et de la lecture publique au Niari, Maurice Nzoungou, des directeurs et chefs de services municipaux, du représentant du commissaire de police de la ville de Dolisie, des chefs de quartiers et agents municipaux.



Echange des cadeaux entre Gilbert Awanza et Franck Patillot, après la signature de la convention.

Sous la direction du Maire de Dolisie, Paul Adam Dibouilou, l'administrateur de la médiathèque municipale de cette ville avait sollicité le concours de l'Institut français du Congo à Pointe Noire, afin d'apporter une aide technique au personnel de la Médiathèque municipale de Dolisie, ainsi que l'expertise nécessaire au projet de construction de la future Maison de la jeunesse et de la culture dans la capitale de l'or vert. Ce rapprochement a abouti à la signature de la convention de partenariat culturel entre les deux parties. Selon les termes de cette convention, l'Institut français de Pointe Noire s'engage à: apporter une aide à la Médiathèque municipale de Dolisie pour le renouvellement et l'enrichissement de son fonds; accorder à la Médiathèque municipale de Dolisie des prêts de livres et de Dvd(films, documentaires, etc.); transmettre, régulièrement et systématiquement, les informations concernant la programmation de l'Institut français du Congo à Pointe Noire, afin que les Dolisiens intéressés puissent prévoir leur éventuel déplacement; accueillir des agents de la Médiathèque municipale de Dolisie pour certaines formations(bibliothéconomie, gestion du logiciel Pmb, etc.); participer à la réflexion de construction, d'aménagement et de fonctionnement de la future Maison de la jeunesse et de la culture, dès lors que la Commune de Dolisie en fera la demande.

Par ailleurs, dans le cadre de sa mission de promotion des échanges culturels et de développement des relations entre les artistes français et congolais, l'Institut français du Congo souhaite entretenir des relations privilégiées avec la Commune de Dolisie, notamment en ce qui concerne le repérage et le suivi des artistes locaux.

Pour sa part, la Commune de Dolisie s'est engagée à prendre en charge: le transport (Dolisie - Pointe Noire- Dolisie) des artistes dolisiens programmés par l'Institut français du Congo à Pointe Noire; l'hébergement des personnels de l'Institut français de Pointe Noire se rendant à Dolisie pour des missions d'expertise ou de formation; le transport des livres et matériels divers mis à disposition de la Médiathèque municipale de Dolisie par l'Institut français du Congo; la location du matériel et des salles nécessaires aux auditions d'artistes; la prise en charge du personnel de la Médiathèque municipale de Dolisie à l'occasion de ses séjours de travail auprès de l'Institut français à Pointe Noire.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler qu'en préparation de la programmation 2013, l'Institut français de Pointe Noire a organisé, fin février 2013, des auditions d'artistes dans la capitale de l'or vert. A l'issue de ces auditions, certains artistes dolisiens ont été retenus et intégrés dans la programmation artistique de cette institution. Tout récemment, un des artistes dolisiens programmés, le jeune danseur Steeven Jackson, a livré un spectacle très remarqué, lors de la Soirée urbaine organisée dans la ville océane. De même, il y a quelques mois, l'orchestre Niari Music a électrisé les foules à la soirée de la rumba organisée à l'Institut français de Pointe Noire. Avec ce partenariat culturel, a-t-on appris, le meilleur reste à venir...

Eric MAHOUNGOU-NZINGOU
Correspondant permanent à Dolisie

Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI, *Notaire*

Immeuble DABO, 3ème étage, avenue de La Paix
En face de La Congolaise de Banque de Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo
B.P.: 13.273/Tél.: (242) 05 522.96.23/06 952.17.26/E-mail: skymbassa@yahoo.fr

ANNONCE LEGALE TRANS-OCEAN

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de un million (1.000.000) de Francs CFA
Siège social: 77, rue Konda, Q 55, Ouenzé, Brazzaville, République du Congo
RCCM: 13 B 4429

CONSTITUTION

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du 13 mai 2013, reçu par Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à Brazzaville, Poto-Poto, le 20 juin 2013, sous Folio 108/1 Numéro 1749, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société à responsabilité limitée;
Objet: la société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:

- * Le transport terrestre des personnes et des marchandises;
- L'import-export;
- La location des véhicules, engins (poids lourds) et matériels de construction;
- L'exécution de tous les travaux de bâtiment, génie civil et des travaux publics et privés;
- L'entretien et la réhabilitation des routes et des bâtiments pour le compte de tous tiers, Etat, Mairies, Départements, Administrations Publiques ou Privées;
- La construction de tous bâtiments avec tous matériaux de toute nature;
- La construction et l'entretien des routes et chaussées, l'aménagement de tous sols;
- La sous-traitance dans les domaines de la construction, du bâtiment et du génie civil;
- Etudes et réalisations de plans;
- Installation de réseaux et distribution d'équipements des Nouvelles Techniques de l'Information et de la Communication (NTIC);
- Conseil en étude de projets et audits dans le domaine des NTIC;
- Le conseil, l'assistance, la maintenance informatique;
- Toutes activités informatiques et d'intégration des technologies de la communication et de l'information (TIC);
- L'Etude et la gestion des projets informatiques et télécoms;
- Le commerce de détail en magasin non spécialisé (commerce général);
- L'industrie plastique;
- Le transfert des fonds;
- Le transit et le fret;
- Gestion hôtelière;
- La prestation de services dans les domaines ci-dessus cités;
- Et, plus généralement, la réalisation de toutes opérations pouvant se rattacher, directement ou indi-

rectement, à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, le tout tant pour elle-même que pour le compte de tous tiers, la prise d'intérêts dans toutes affaires similaires, sociétés créées ou à créer, la participation, la gérance et toutes autres activités financières, mobilières et immobilières susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement.

Dénomination: la société a pour dénomination TRANS-OCEAN;

Durée: la durée de la société est de quatre-vingt-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf les cas de prorogation ou de dissolution anticipée;

Siège social: le siège social est fixé: 77, rue Konda, Q 55, Ouenzé, Brazzaville, République du Congo;

Capital social: le capital social est fixé à la somme de un million (1.000.000) Francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales de dix mille (10.000) Francs CFA chacune, numérotées de 01 à 100, entièrement souscrites et libérées, attribuées aux associés, tel qu'il ressort de la déclaration notariée de souscription et de versement du capital social reçue le 13 mai 2013 par Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI;

Gérance: aux termes du procès-verbal de la première assemblée générale ordinaire du 13 mai 2013, Monsieur Denis KENDZAMI a été nommé en qualité de gérant de la société TRANS-OCEAN, pour durée indéterminée;

Dépôt légal a été entrepris, le 1^{er} juillet 2013, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, enregistré sous le numéro 13 DA 747;

Immatriculation: la société TRANS-OCEAN a été immatriculée au Registre de commerce et du crédit mobilier, le 1^{er} juillet 2013, sous le n° 13 B 4429.

Pour insertion légale,

Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI

Office Notarial Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA

Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Centre-ville Brazzaville
B.P.: 13861/Tél.: 06.665.65.90/E-mail: etudebouboutou@yahoo.fr
République du Congo

CLEM'S

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle/Capital social: 1.000.000 francs CFA
Siège social: 36 bis, rue Dahomey, Poto-Poto - Brazzaville
(République du Congo); RCCM: CG - BZV - RCCM 13 B 4579 - République du Congo

INSERTION LEGALE

Suivant Acte authentique en date à Brazzaville du onze septembre deux mil treize, reçu par Maître Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI, Notaire exerçant en l'Etude de Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA, Notaire titulaire d'un Office notarial à la résidence de Brazzaville, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Centre-ville, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle régie par l'acte unipersonnel de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupe-ment d'Intérêt Economique;

Objet social: La Société a pour objet, en République du Congo et à l'Etranger:

- Import-export, habillement, vente de lingerie et produits cosmétiques.

Et, généralement, toutes les opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement;

Dénomination sociale: CLEM'S;

Siège social: 36 bis, rue Dahomey, Poto-Poto - Brazzaville;

Durée: la durée de la société est fixée 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation;

Capital social: Un million (1.000.000) de francs CFA divisé en cent (100) parts sociales souscrites totalement et libérées intégralement;

Administration de la Société: La Société est gérée et administrée par Madame N'ZAMBA-NDEMBI Clémence, demeurant à Brazzaville;

Dépôt légal: Les actes constitutifs ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 17 septembre 2013, sous le numéro 13 DA 998;

Immatriculation: La Société CLEM'S est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG-BZV-RCCM 13 B 4579.

Pour avis,
Maître Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI,
Notaire

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE Le Vice-Gouverneur

DECISION DU GOUVERNEUR

N°051/GR/2013

**Portant autorisation pour UBA Congo d'exercer
l'activité d'Emission de Monnaie Electronique**

LE VICE-GOUVERNEUR DE LA BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE (BEAC),

Vu le Règlement n°02/03/CEMAC/UMAC/CM relatif aux Systèmes, Moyens et Incidents de Paiement;

Vu le Règlement n°01/11-CEMAC/UMAC/CM relatif à l'exercice de l'activité d'émission de monnaie électronique;

Vu l'Instruction du Gouverneur de la BEAC n°01/GR relative à la surveillance par la BEAC des Systèmes de Paiement par Monnaie Electronique;

Vu la Note de Service n°14/DSMP/DGE/2011 portant organisation du cadre méthodologique d'instruction des dossiers de demande d'autorisation d'émission de la monnaie électronique;

Vu la lettre du 16 avril 2013, par laquelle UBA Congo sollicite l'autorisation de la BEAC, pour

exercer l'activité d'émission de monnaie électronique par la mise en place d'une carte «Visa Prépayée»;

Vu les conclusions du Comité Technique BEAC/COBAC en charge de l'évaluation des dossiers de demande d'autorisation d'émission de monnaie électronique;

Considérant le bien-fondé de la demande introduite par UBA Congo, notamment au niveau du dispositif mis en place pour favoriser l'inclusion financière par le porte monnaie électronique;

DECIDE:

Article 1^{er}

- United Bank for Africa/Congo est autorisée à exercer l'activité d'émission de monnaie électronique à

travers la carte «Visa Prépayée».

Article 2 - A défaut de l'utilisation effective de cette autorisation dans un délai de douze (12) mois, à compter de la date de signature de la présente Décision, celle-ci devient de plein droit caduque.

Article 3 - UBA Congo dispose d'un délai de six (06) mois, à compter de la date de signature de la présente Décision pour se conformer aux dispositions du cadre réglementaire.

Article 4 - Toute publicité effectuée au sujet du produit autorisé par la Présente Décision doit faire référence à la dénomination sociale et au logo d'UBA Congo.

Article 5 - La présente Décision sera notifiée à UBA Congo, avec ampliation à l'Autorité Monétaire de la République du Congo, au Secrétaire Général de la COBAC et au Directeur National de la BEAC pour le Congo.

Article 6 - La présente Décision prend effet à compter de la date de sa signature et sera publiée, à la diligence du Directeur National pour le Congo, dans au moins un (01) des principaux journaux d'annonces légales du Congo.

Fait à Yaoundé, le 29 AOUT 2013

**Le Vice-Gouverneur,
TAHIR HAMID NGUILIN**

ANNONCES

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC
ET DE L'INTEGRATION
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE
FONCIERE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progress

ANNONCE LEGALE N°194/2013/BZ-C

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr./Dpt	Requérants
01	8289 du 20-08-13	Sect BD, bloc - ; Pile 11; Sup.: 239,23m ²	MASSENSO	9-BZV	BAYONGA Scheba Myriette
02	6811 du 14-11-12	Sect P13, bloc 31 ; Piles 24 et 25; Sup.: 720,00m ²	QUARTIER ITSALI	7-BZV	Enfants NGOUMA
03	3679 du 17-02-11	Sect AT, bloc 24 ; Pile 16 ; Sup.: 400,00m ²	RUE NDILOU BONIFACE	4-BZV	BUNSANA Elisabeth
04	7413 du 02-04-13	Sect P13, bloc - ; Piles 1 et 2 ; Sup.: 720,00m ²	MOUKONDO	7-BZV	PANDY BOUANGA Samarange
05	7653 du 03-05-13	Sect I, bloc - ; Pile 12 ; Sup.: 777,48m ²	CENTRE-VILLE (PLATEAUX)	2-BZV	ONANGA Roger
06	8501 du 11-09-13	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup.: 4.000,00m ²	PK 45	POOL	G AKIERA
07	8502 du 11-09-13	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup.: 800,00m ²	PK 45	POOL	G AKIERA
08	8503 du 11-09-13	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup.: 3.795,58m ²	VILLAGE DJIRI	POOL	G AKIERA
09	7403 du 29-03-13	Sect BI, bloc - ; Piles 2, 3 et 4; Sup.: 1.200,00m ²	ACADEMIE	9-BZV	DIBI KOUADIO Honoré
10	7404 du 29-03-13	Sect BI, bloc - ; Pile 14 ; Sup.: 400,00m ²	ACADEMIE	9-BZV	ELION BOUENAMBA Brigitte
11	7928 du 21-06-13	Sect P13, bloc 42 ; Pile 535; Sup.: 540,31m ²	96, RUE BOKIALA (MOUKONDO)	7-BZV	MANTSOUNGA Mavel Christian
12	8197 du 06-08-13	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup.: 9041,12m ²	KINTELE	POOL	IWANDZA Noëly Epouse OYABIKI
13	8171 du 30-07-13	Sect AP, bloc - ; Pile 1 ; Sup.: 360,00m ²	1, RUE KITITI	7-BZV	NGAYI Gaston
14	7391 du 26-03-13	Sect -, bloc - ; Piles 8 et 9 ; Sup.: 800,00m ²	QUARTIER DJIRI MONT CARDINAL	POOL	BITSIBOULOU Germaine
15	8039 du 11-07-13	Sect AT, bloc 94 ; Pile 56 ; Sup.: 400,00m ²	56, RUE MPOUA YVES	4-BZV	KOULOUNGOU Reine Prudence
16	7044 du 16-01-13	Sect BJ, bloc - ; Pile 10 ; Sup.: 400,00m ²	DJIRI USINE	9-BZV	OSSIELE Charles
17	6548 du 25-09-12	Sect P13, bloc - ; Pile 3 ; Sup.: 145,22m ²	RUE MBOTE QUARTIER MOUKONDO	4-BZV	MATOUMBA Emmanuel et enfants
18	8315 du 20-08-13	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup.: 303ha12a63ca	VILLAGE NGATSOU IMPANI	POOL	DJOMBO Brice Arnaud
19	8039 du 12-07-13	Sect BG, bloc - ; Piles 1 à 13 ; Sup.: 5.079,29m ²	QUARTIER 3 POTEAUX MASSENSO	9-BZV	Enfants LEMOUEL
20	8040 du 12-07-13	Sect BG, bloc - ; Piles 7 à 16 ; Sup.: 1.000,00m ²	QUARTIER MASSENSO	9-BZV	Enfants LEMOUEL
21	8247 du 14-08-13	Sect P7, bloc - ; Pile 293 ; Sup.: 324,00m ²	293, RUE LAMPAKOU	4-BZV	BATANGA MOUSSOLO P. et BATANGA née OMBALI L
22	7677 du 08-05-13	Sect AT, bloc 16 ; Pile 15bis ; Sup.: 180,00m ²	15, RUE NGAMABA PASCAL	4-BZV	YAOUE Romain
23	7727 du 21-05-13	Sect P2, bloc 112 ; Piles 8 et 9 ; Sup.: 1.330,70m ²	3ter, rue Paul Kamba et 10, rue 5 Février 79	3-BZV	Société Super Market
24	7105 du 04-02-13	Sect P15, bloc 21 ; Pile 4 ; Sup.: 257,54m ²	61, RUE MAKABANA	6-BZV	OKO MONDAY Calene Gaby
25	4872 du 14-11-11	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup.: 4.000,00m ²	DIBOU	POOL	Communauté Missionnaire Chrétienne Internationale
26	6618 du 05-10-12	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup.: 700,00m ²	QUARTIER DIBOU	POOL	MBENG Jean Jacques
27	8230 du 12-08-13	Sect -, bloc - ; Pile 5 ; Sup.: 421,00m ²	QUARTIER CAMPEMENT. IGNE	POOL	HABYARIMANA Jean
28	6806 du 12-11-12	Sect P13, bloc 36 ; Pile 2 ; Sup.: 480,00m ²	MOUKONDO	4-BZV	OKONDZA Claude
29	7197 du 19-02-13	Sect AT2, bloc - ; Pile 3 ; Sup.: 400,00m ²	NGAMBIO	7-BZV	BABALAKO Antoine Marie
30	7879 du 13-06-13	Sect P6, bloc 22 ; Pile 01 ; Sup.: 446,25m ²	22, RUE BABEMBES	5-BZV	EPELET Alfred
31	7932 du 21-06-13	Sect -, bloc - ; Pile B-056V ; Sup.: 330,125m ²	SOPROGI	7-BZV	BITA KOUA née EBAKA KIBELOLO Evelyne
32	7580 du 11-04-13	Sect AL, bloc - ; Pile 14 ; Sup.: 400,00m ²	KIELE TENARD	7-BZV	MILEMBE Albert
33	2999 du 07-09-10	Sect P13, bloc - ; Pile 2 ; Sup.: 342,00m ²	RUE MONSEIGNEUR SINGA	4-BZV	OUNTELANTALOU Dieudonné

Au-delà de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière)

Fait à Brazzaville, le 11 Septembre 2013
L'Inspecteur Divisionnaire,
Victor NGATSE

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC
ET DE L'INTEGRATION
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE
FONCIERE BRAZZAVILLE-CENTRE

ANNONCE LEGALE N°195/2013/BZ-C

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr./Dpt	Requérants
01	8236 du 12-08-13	Sect BD, bloc - ; Piles 5 et 12 ; Sup.: 933,06m ²	RUE MAPEME QUARTIER NKOMBO	6-BZV	SANDI Mireille Edwige
02	8145 du 26-07-13	Sect BD, bloc - ; Pile 4 ; Sup.: 473,66m ²	RUE, LINIENGUE QUARTIER NKOMBO	7-BZV	SANDI Mireille Edwige
03	8146 du 26-07-13	Sect BD, bloc - ; Pile 19bis ; Sup.: 207,55m ²	29, RUE ODOUKA QUARTIER NKOMBO	6-BZV	MBAKO Jean Baptiste
04	6251 du 26-07-12	Sect AU, bloc - ; Piles 1, 2, 3 et 4 ; Sup.: 1600,00m ²	MBOUNO	1-BZV	MALANDA Gustave
05	8500 du 11-09-13	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup.: 1.670,34m ²	QUARTIER CAMPEMENT PK 45	POOL	G AKIERA
06	8050 du 15-07-13	Sect BD, bloc 15 ; Pile 6 ; Sup.: 471,5m ²	AVENUE EMILE OBOA (Nkombo Matari)	7-BZV	DIRA D'OSSEMBI ETELA Anah Daniela
07	8126 du 26-07-13	Sect BF, bloc - ; Pile 05 ; Sup.: 400,00m ²	MASSENSO	9-BZV	YOKA Suzanne
08	8373 du 29-08-13	Sect BG, bloc - ; Pile 3 ; Sup.: 2.325,92m ²	1, AVENUE BITHO (MASSENSO)	9-BZV	MOTOLI Rigobert
09	8198 du 06-08-13	Sect P/3, bloc 15 ; Pile 06 ; Sup.: 246,98m ²	96BIS, RUE MBOCHIS	3-BZV	OGNIMBA Léonard Emile
10	8249 du 14-08-13	Sect BD, bloc - ; Pile 1 ; Sup.: 900,00m ²	QUARTIER ITSALI	7-BZV	ONDONDA KIBA Benitia
11	7362 du 19-03-13	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup.: 105.000,00m ² soit 10ha 50a00ca	VILLAGE MINGALI BAMBOU	POOL	Eglise Mondiale de la Foi vivante (Chapelle des Vainqueurs)
12	7596 du 16-04-13	Sect BF, bloc - ; Pile 2 ; Sup.: 800,00m ²	QUARTIER DJIRI PONT	9-BZV	ANDOYEBE Hyppolite
13	4337 du 07-02-11	Sect P5, bloc 31 ; Pile 100 ; Sup.: 463,58m ²	100, RUE ZANANGA	4-BZV	SALL Bocar
14	6354 du 14-08-12	Sect P2, bloc 58 ; Pile 78 ; Sup.: 277,63m ²	78, RUE LIKOUALA	3-BZV	DIAWARA ISSA
15	6771 du 08-11-12	Sect P10, bloc 114bis ; Pile 2 ; Sup.: -525,75m ²	76, RUE BONGA	5-BZV	MABIALA née ASSELE Nathalie Célestine
16	7980 du 1 ^{er} -07-13	Sect BD, bloc - ; Pile 12 ; Sup.: 225,11m ²	RUE, LEKOUMOU (MIKALOU II)	9-BZV	BOLEKO Marie
17	8241 du 12-08-13	Sect -, bloc - ; Pile 1 ; Sup.: 516,25m ²	DJIRI MANIANGA	9-BZV	NGAKOSSO Parfait Gildas
18	8214 du 08-08-13	Sect BG, bloc - ; Pile 5 ; Sup.: 400,00m ²	MASSENSO	9-BZV	ELENGA NGUEMBE Auguy Del Clevenaut
19	8303 du 20-08-13	Sect BD, bloc - ; Pile 4 ; Sup.: 705,57m ²	NKOMBO MATARI	7-BZV	KANGA Jean Bruno
20	7100 du 1 ^{er} -02-13	Sect P3, bloc 91 ; Pile 76; Sup.: 336,90m ²	76, RUE BANDAS	3-BZV	MASSAMBA NTSIMBA Monica Elvire
21	7103 du 1 ^{er} -02-13	Sect P7, bloc - ; Pile 712 ; Sup.: 274,57m ²	712, RUE NKO (PLATEAU DES 15ANS)	4-BZV	KOLELA Bertille Félicie
22	7101 du 1 ^{er} -02-13	Sect P7, bloc - ; Pile 56; Sup.: 203,05m ²	56, AVENUE DES 3 MARTYRS	4-BZV	MASSAMBA née KOLELA NZOUMBA Bertille Félicie
23	7102 du 1 ^{er} -02-13	Sect P7, bloc 22 ; Pile 36 ; Sup.: 427,10m ²	36, RUE DJOUE	4-BZV	MASSAMBA née KOLELA NZOUMBA Bertille Félicie
24	8412 du 03-09-13	Sect P16, bloc - ; Pile 22 ; Sup.: 324,00m ²	NGAMAKOSSO	6-BZV	MOPOUNDZA Paul
25	7691 du 13-05-13	Sect BH, bloc 22 ; Piles 1267 à 1270 ; Sup.: 1.154,50m ²	QUARTIER MATARI	9-BZV	TOMANITOU Armel Fabien
26	8499 du 11-09-13	Sect -, bloc - ; Pile 3 ; Sup.: 659,72m ²	QUARTIER CAMPEMENT PK 45	POOL	G AKIERA
27	8353 du 27-08-13	Sect P/4, bloc 145 ; Pile 12 ; Sup.: 370,45m ²	49, RUE BAKOUKOUYAS	3-BZV	TARIQ Ahmed Hussain
28	8107 du 22-07-13	Sect BD, bloc - ; Pile 05 ; Sup.: 408,04m ²	68, RUE MOKANA (NKOMBO MATARI)	9-BZV	MBANGA Michel
29	7423 du 03-04-13	Sect P5, bloc 94 ; Pile 3 ; Sup.: 535,83m ²	RUE DES MARTYRS	4-BZV	DJONI Hélène
30	8008 du 05-07-13	Sect P2, bloc 64 ; Pile 3 ; Sup.: 409,39m ²	120, RUE LIKOUALA	3-BZV	La Societe Civile Immobiliere «SCI OKAY»
31	8274 du 20-08-13	Sect P/9, bloc 104 ; Pile 6bis ; Sup.: 170,00m ²	139, RUE LOUBOMO	5-BZV	HAIDARA BASSIROU
32	8143 du 26-07-13	Sect P14, bloc - ; Pile 9 ; Sup.: 382,24m ²	12, RUE LIRANGA	6-BZV	MBAKO Jean Baptiste
33	8144 du 26-07-13	Sect BH, bloc - ; Pile 16 ; Sup.: 526,11m ²	1, RUE ACCACIA MAKABANDILOU	9-BZV	MBAKO Jean Baptiste

Au-delà de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière)

Fait à Brazzaville, le 11 Septembre 2013
L'Inspecteur Divisionnaire,
Victor NGATSE

Championnat national de football

La victoire qui vint du ciel

Résultats: F.C Kondzo-Inter Club (1-0), J.S.T-S.M.O (0-1), Tongo F.C-CARA (0-1), Diables-Noirs-Etoile du Congo (2-1), A.S.P-La Mancha (1-2), Munisport-F.C Bilombé (0-2), A.C Léopards-Nico-Nicoyé (2-1)

Le championnat national de football du Congo s'est poursuivi, le week-end dernier. Il en était à sa vingt-septième journée. Toutes les équipes étaient au rendez-vous, excepté Patronage Sainte-Anne et Cuvette F.C, d'un

pendant le temps additionnel (90^e +2) de la deuxième période, d'un tir lointain et quelque peu anodin. Qui a surpris et le gardien d'Etoile du Congo et le public. Les gradins diabolins ont éclaté, littéralement. Sur la pelouse, leurs joueurs se sont congratulés, tandis que leurs adversaires, abattus, se sont effondrés. Les Diables-Noirs revenaient de très loin, en épinglant l'Etoile du Congo, ce dimanche 6 octobre, au Stade Massamba-Débat. Rien, pourtant, ne prédisposait les

Il a fallu quatre minutes pour qu'Epako mijote la passe fatale, adressée à Bersyl Obassi. Celui-ci, de la poitrine, propulsant le ballon au fond de la cage, égalisait: 1-1 (8^e). Le plus difficile recommençait pour les deux formations. Jusqu'au moment où la rencontre a basculé, à la 92^e minute, alors que certains spectateurs venaient de vider les gradins. Le ballon, sur le tir de Mouanda, est allé mourir dans les filets, soulevant un brouhaha indescriptible dans les gra-



D'une superbe poitrine... bénie, le Diablotin Bersyl Obassi (maillot clair) a égalisé. Il s'en va exulter.

côté, A.S Cheminots et U.S Saint-Pierre, de l'autre, qui ne se sont affrontés que lundi 7 octobre. Le match phare de la journée aura été Diables-Noirs-Etoile du Congo. Un match dont on ne gardera comme souvenir indélébile, que le but victorieux des Diables-Noirs, œuvre de Clid Mouanda,

Diables-Noirs à sauter si haut, tant nombreux paraissaient les démons à leurs trouses. Dès la 4^e minute, leur rideau défensif laissait passer un certain Cissé, lequel n'avait plus qu'à battre, sans rémission, leur portier, James Ekoko, exposé totalement: 0-1, pour Etoile du Congo.

dins: 2-1, pour Diables-Noirs. Mais, ce match n'a pas été un grand match. Certains vont, vite, l'oublier. En lever de rideau, CARA a, régulièrement, remporté une victoire incontestable, devant F.C Tongo. Elle couronne, au fond, la détermination des Aiglons, en

quête de réhabilitation, au sortir de la douche écossaise que leur a administrée l'Etoile du Congo, jeudi dernier. Plus réaliste, CARA l'a emporté par 1-0. Un but à l'actif de l'opportuniste avant-centre Ged Balekita. Il maintient le CARA à la troisième place au classement.

Venons-en aux matchs disputés la veille. Pour relever la victoire du F.C Kondzo, aux dépens d'Inter Club, qui broie du noir. A l'issue d'une partie plus ou moins langoureuse. Les poulains du président Ambendé ont dû saisir une bêtise militaire pour lever le suspense qui planait sur la rencontre, pour inscrire le but victorieux, par Anaël Bakaki (42^e).

J.S.T-Saint-Michel de Ouenzé! Un match suffisamment agaçant pour déclencher des passions. Il a, plutôt, laissé des déchets, de part et d'autre. Mais, Saint-Michel de Ouenzé, qui n'avait pas, pourtant, les faveurs des pronostics, a trouvé le chemin du filet, en inscrivant l'unique but de la partie, à la 36^e minute, par Mabilia.

Il faut signaler qu'à Dolisie, Nico-Nicoyé s'est régulièrement incliné (1-2), face à l'A.C Léopards, qui se maintient en tête du classement. Avec quatre points d'avance sur son dauphin. Guelord Bebhey-Ndey s'est encore mis en vedette, en inscrivant son troisième doublé d'affilée. Après une longue panne sèche. Et le voilà, en tête du classement des canonnières, avec 18 buts.

G.M.

Classement provisoire: 1. A.C Léopards (60 points, - 2 matchs). 2. Diables-Noirs (56, - 1 match). 3. CARA (49). 4. F.C Kondzo (49). 5. A.S Cheminots (41, - 1 match). 6. J.S.T (39). 7. Etoile du Congo (36, - 1 match). 8. Nico-Nicoyé (34). 9. Saint-Michel de Ouenzé (33). 10. Tongo F.C (33). 11. La Mancha (32). 12. A.S.P (29). 13. F.C Bilombé (29). 14. Patronage Sainte-Anne (26). 15. Cuvette F.C (25, - 1 match). 16. Munisport (24). 17. Inter Club (21). 18. U.S Saint-Pierre (11)

Coupes africaine des clubs

Le bon coup des Corbeaux de Lubumbashi!

Pour le début des derniers carrés des coupes africaines des clubs, le week-end dernier, le T.P Mazembé de Lubumbashi a pris une option quasi-décisive, sur la qualification, en allant s'imposer, 2-1, à Bamako, dimanche 6 octobre 2013, aux dépens du Stade Malien, en match aller des demi-finales de la Coupe de la Confédération.

Dans l'autre rencontre, une opposition tuniso-tunisienne, C.A Bizerte et le C.S Sfaxien ont pris le chemin du match nul (0-0), au cours d'une partie où les deux gardiens de but se sont brillamment illustrés.

Il en est de même, dans la ligue des champions où l'énigme demeure, car les deux confrontations des demi-finales se sont soldées par des scores nuls: 0-0, entre Orlando Pirates (Afrique du Sud) et Espérance de Tunis (Tunisie), et 1-1, entre Coton Sport de Garoua (Cameroun) et Al Ahly (Egypte). Et, donc, tout se jouera lors des manches retour, dans deux semaines.

Résultats

Ligue des champions: Coton Sport-Al Ahly (1-1) et Orlando Pirates-Espérance de Tunis (0-0)

Coupe de la Confédération: C.A Bizerte-C.S Sfaxien (0-0) et Stade Malien-T.P Mazembé (1-2).

AVIS DE RECRUTEMENT

Une société de la place recherche un DIRECTEUR d'EXPLOITATION.

Poste basé à Brazzaville; Contrat à durée indéterminée (CDI). Transmettre CV par mail: breldorval@gmail.com

Tél.: 01-077-75-03
06-629-72-21

Handball congolais

Des gloires de l'époque au chevet de leur sport



Quelques membres de l'O.N.g Sport et intégration sociale.

Pour replacer le handball au sommet de l'échiquier continental, d'anciennes gloires féminines, toutes championnes d'Afrique en leur temps, et leurs entraîneurs techniques ont porté sur les fonts baptismaux l'O.N.g "Sport et intégration sociale". La sortie officielle a eu lieu, jeudi 26 septembre 2013, à Brazzaville. En présence du ministre des sports et de l'éducation physique, Léon Alfred Opimbat, et son homologue de la recherche scientifique, Bruno Jean Richard Itoua, ancien basketteur.

Les membres de "Sport et intégration sociale" ont pris l'engagement de permettre au Congo de renouer avec le succès, notamment aux Jeux africains de 2015 que le pays s'apprête à abriter. Pour peu qu'ils soient impliqués dans les instances de prise de décisions, aux niveaux administratif et technique. C'est le défi qu'ils se proposent de relever. Après avoir fait le constat amer selon lequel leurs successeurs ont fait tomber le témoin qu'ils leur avaient transmis.

Mais, au-delà, leur association vise plusieurs objectifs, entre autres: éviter l'improvisation et la corruption au sport; vulgariser la logique de la pratique sportive saine dans tous les départements du Congo; proposer à l'Etat un espace pratique pour l'éducation des enfants; procéder à la mise en place des équipes contrôlables par l'Etat dans cinq catégories, à savoir: de 10 à 11 ans, pour la formation polyvalente, de 12 à 15 ans, pour la formation semi-polyvalente, et de 16 à 19 ans, pour la spécialisation, entre autres.

L'O.N.g Sport et Intégration sociale mettra l'accent, aussi, sur le brassage des cultures; la formation des joueurs suivant la logique de la haute performance; la formation sportive et socio-culturelle; la connaissance des jeux traditionnels congolais; l'implication des préfets, maires et députés dans la gestion sportive du pays; la grande base de la pyramide sportive par discipline; l'éducation civique et sanitaire; la présence des disciplines complémentaires obligatoires; l'en-

traînement proche des domiciles; le travail avec des catégories; l'entraînement identique pour les mêmes catégories dans tous les districts; et le suivi des équipes par des coordinateurs techniques.

L'O.N.g compte atteindre ses objectifs par l'animation des exposés relatifs à ses secrets d'entraîneurs et de champions, une contribution à la préparation des programmes des équipes en compétition, des publications techniques pour la pratique sportive de haut niveau dans tous les départements, et l'organisation de festivals sportifs et culturels d'un style particulier, si l'on en croit son président, Casimir Molongo "Moncher".

G.M.

Composition du bureau exécutif

Président: Casimir Molongo
1^{ère} vice-présidente: Yolande Kada
2^{ème} vice-présidente: Linda Noumazalayi
3^{ème} vice-présidente: Germaine Djimbi Safou
Secrétaire général: Imbemba Elinga
Secrétaire générale adjointe: Micheline Okemba
Secrétaire générale, chargée des finances: Madeleine Mitsotso
Secrétaire général adjoint aux finances: Simon Pierre Eboulaka Ngatséké
Membres: Yvonne Makouala, Angélique Abémame, Thérèse Kossa et Anne Solange Koulinka
Commissariat aux comptes: André Adou, Nadia Loubaki et Marie Hélène Toma.

Décès de Germain Gaveau "Moteur"

Les sportifs congolais sont en deuil. Ils pleurent Germain Gaveau, dit "Moteur", décédé samedi 5 octobre 2013, à son domicile. A l'âge de 74 ans.

Il est vrai que son nom ne dit rien à la génération actuelle. Mais, les anciens se souviennent de Gaveau "Moteur", footballeur intelligent et doté d'un bon tir. Milieu de terrain, on dit de Gaveau qu'il avait une vision panoramique du jeu et était d'une extrême lucidité dans la dernière passe. Il formait, avec Nganzila "Fontaine", un duo incomparable, peut-être, la meilleure paire de demis des deux rives du fleuve Congo d'avant indépendance, comme pour paraphraser l'émérite 24^{ème} Homme (Sylvain Bemba).

Gaveau partit, un jour, du CARA pour l'Etoile du Congo. International, de 1958 à 1966, il remporta, avec l'équipe nationale du Congo, la 1^{ère} Coupe des Tropiques, en 1962, à Bangui. Avant de prendre la médaille d'or des 1ers Jeux africains, en 1965, à Brazzaville. Gaveau "Moteur" a embrassé, ensuite, la carrière d'entraîneur. Il s'est occupé, tour à tour, d'Etoile du Congo, de Patronage Sainte-Anne, de Kotoko de Mfoa, de l'A.S Cheminots de Pointe-Noire, des Diables-Noirs, de l'A.S Mbako, entre autres.

Je l'ai revu, pour la dernière fois, le 17 juin 2012, à la faveur de la visite du ministre Léon Alfred Opimbat aux anciens sportifs. La veillée funèbre de Gaveau "Moteur" a lieu, rue du marché Lycée Thomas Sankara, Case A.S 19.

G-S.M.

INTERNATIONAL **TNT**

Une palette complète de services professionnels à votre disposition

- INTEGRATEUR NATIONAL & INTERNATIONAL
- MANUTENTION PORTUAIRE
- CONSIGNATION DE NAVIRES
- FRET AERIEN & MARITIME
- DOUANE & TRANSIT
- LOGISTIQUE
- DEMEAGEMENT

Notre devise
ALLER LOIN

SERVICE COMMERCIAL
BRAZZAVILLE: 1, AVENUE FOCH (face à la Matrice)
TÉL: (+ 242) 05 550 10 87 / 06 622 00 01
POINTE-NOIRE: ROND-POINT KASSA (face au CET)
TÉL: (+ 242) 05 550 10 75 / 06 622 00 03
Membres du réseau GTD
www.ginternational.net